

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Various pagings.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
	✓				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

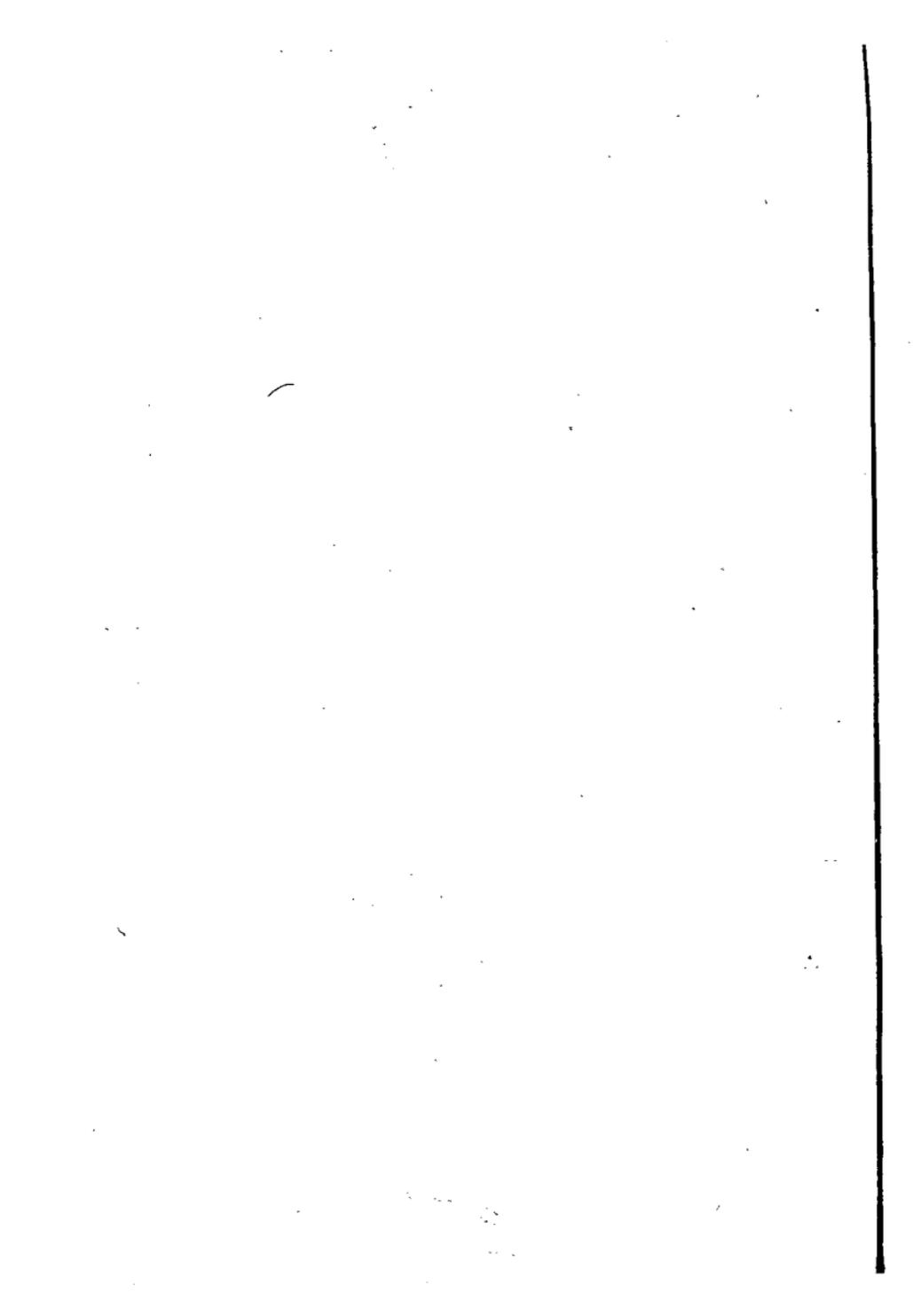
LE
PETIT CATÉCHISME
DE QUÉBEC

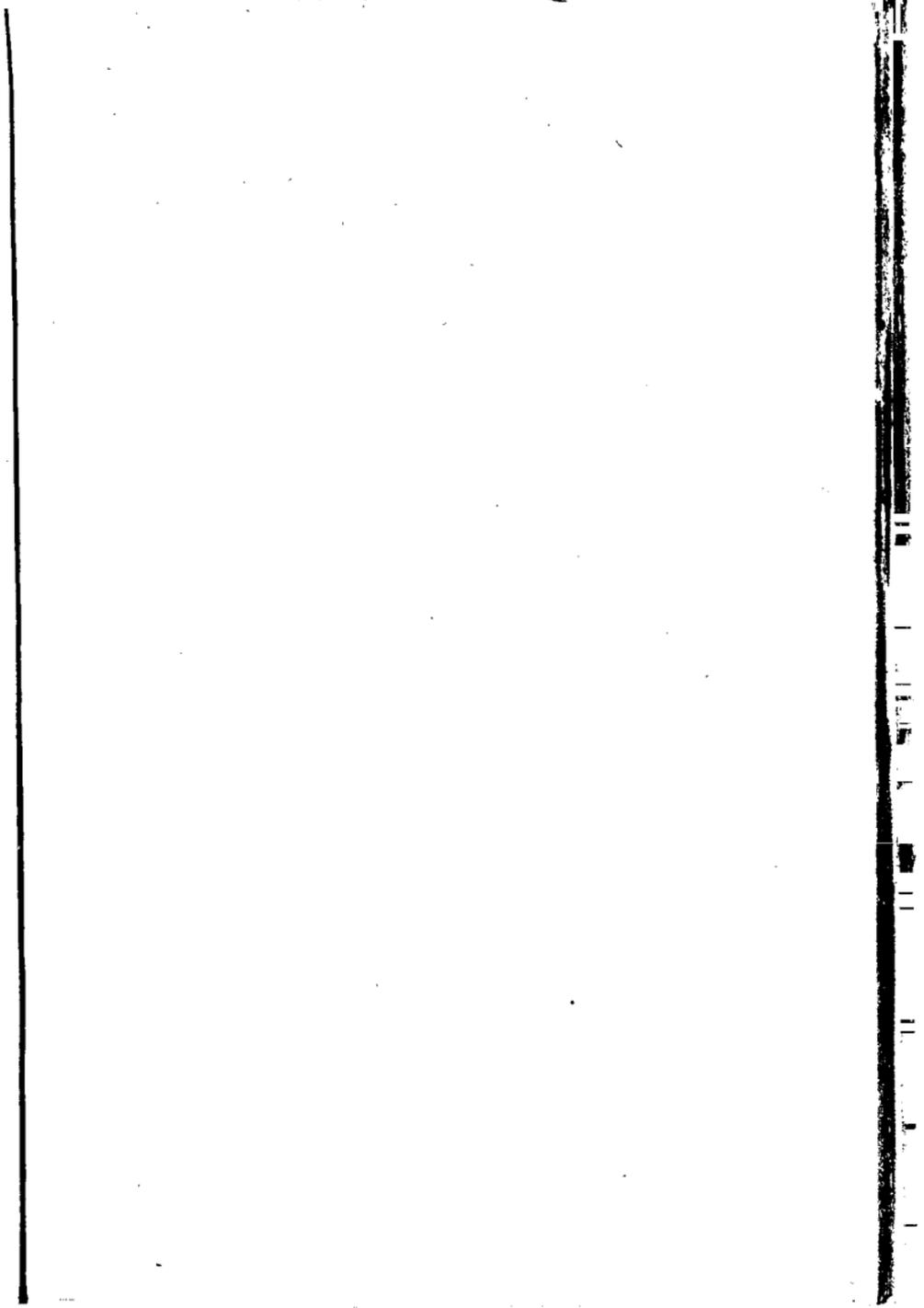
PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION ET PAR L'ORDRE DU

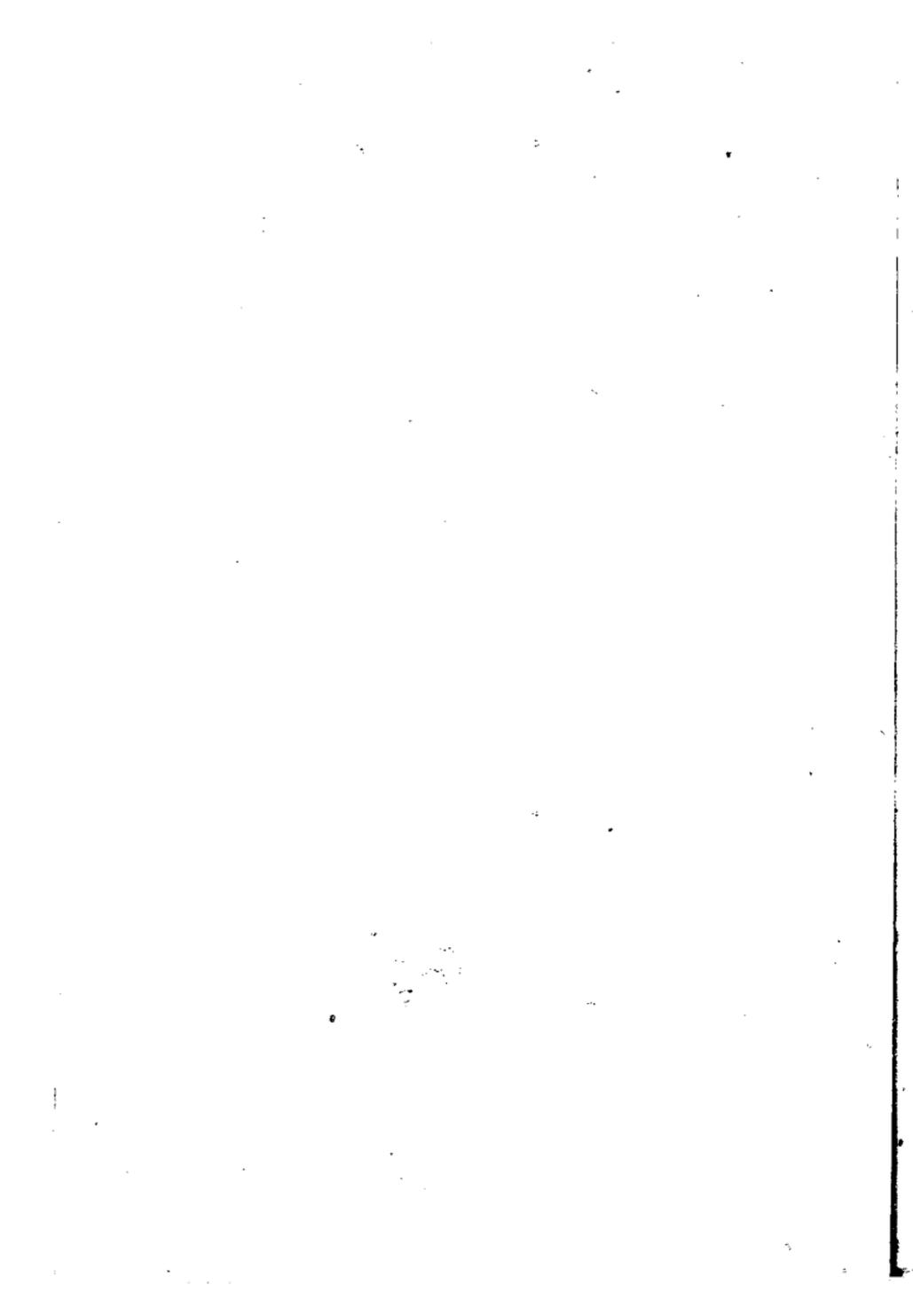
PREMIER CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC

Quoniam uniformitas, etiam in modo doctrinae christianae tradendae, maxime optanda sit, decernimus ut catechismus, gallico sermone scriptus, atque a Concilio Provinciali approbatus, edatur in usum Christianissimorum qui hoc idiomate utuntur; catechismus vero, auctore Butler, anglico sermone exaratus, atque ab Hiberniae episcopis approbatus, et jam dudum in nostra regione vulgarissimus, pro omnibus Christianissimorum anglice loquentibus usu servetur. — (Vid. DÉCRET du Premier Concile Provincial de Québec.)

MONTREAL
C.O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul







LE
PETIT CATECHISME
DE QUÉBEC

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION ET PAR L'ORDRE DU

PREMIER CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC

Quum uniformitas, etiam in modo doctrinae christiane tradendae, maxime optanda sit, discernimus ut catechismus, gallico sermone scriptus, atque a Concilio Provinciali approbatus, edatur in usum Christifidelium qui hoc idiomate utuntur; catechismus vero, auctore Butler, anglico sermone exaratus, utpote ab Hiberniae episcopis approbatus, et jamdudum in nostra regione vulgatissimus, pro omnibus Christifidelibus anglice loquentibus usu servetur. — (Vie DÉCRET du premier concile provincial de Québec.)

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

(21)

Nous avons ordonné et fait surveiller soigneusement l'édition du présent Catéchisme, intitulé : "LE PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC; publié avec l'approbation et par l'ordre du premier concile provincial;" et déclarons que cette édition est la seule qui porte Notre approbation et dont il sera permis de se servir dans Notre diocèse après le 1er octobre 1853:

Donné à Québec, le 1er novembre 1852.

† P.-F., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Enregistré conformément à l'acte de la législature provinciale, en l'année mil huit cent cinquante-deux, par M. EDMOND LANGEVIN, prêtre, secrétaire de l'archevêché de Québec, dans le bureau du registraire de la province du Canada.

Par permission spéciale accordée par messire Langevin à MM. Beauchemin et Valois pour le diocèse de Montréal, sous la direction de Mgr l'évêque de Montréal.

32385

PRIÈRES CHRÉTIENNES

QU'IL FAUT APPRENDRE AUX ENFANTS, AU MOINS EN LEUR
LANGUE, AFIN QU'ILS PUISSENT LES RÉCITER
MÂTIN ET SOIR.

Le signe de la croix.

† In nomine Patris, et
Fili, et Spiritus Sancti.
Amen.

† Au nom du Père, et du
Fils, et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.

L'oraison dominicale.

PATER noster, qui es in
cœlis,

1. Sanctificetur nomen
tuum ;
2. Adveniat regnum
tuum ;
3. Fiat voluntas tua,
sicut in cœlo et in terra.

4. Panem nostrum quo-
tidianum da nobis hodie ;

5. Et dimitte nobis de-
bita nostra, sicut et nos
dimittimus debitoribus
nostris ;

6. Et ne nos inducas
in tentationem ;

7. Sed libera nos a
malo. Amen.

NOTRE Père, qui êtes aux
cieux,

1. Que votre nom soit
sanctifié ;
2. Que votre règne arrive ;

3. Que votre volonté soit
faite en la terre comme au
ciel.

4. Donnez-nous aujour-
d'hui notre pain quotidien ;

5. Et pardonnez-nous nos
offenses, comme nous par-
donnons à ceux qui nous ont
offensés ;

6. Et ne nous induisez
point en tentation ;

7. Mais délivrez-nous du
mal. Ainsi soit-il.

La salutation angélique.

JE vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

AVE, Maria, gratia plena, Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

Le symbole des apôtres.

1. **J**E crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ;

2. Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur ;

3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;

4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ;

5. Est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité des morts ;

6. Est monté aux cieux ; est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ;

7. D'où il viendra juger les vivants et les morts.

8. Je crois au Saint-Esprit ;

9. La sainte Eglise catholique, la communion des saints ;

1. **C**REDO in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ ;

2. Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum ;

3. Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine ;

4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus ;

5. Descendit ad inferos ; tertia die resurrexit a mortuis ;

6. Ascendit ad cœlos ; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis,

7. Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

8. Credo in Spiritum Sanctum ;

9. Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem ;

10. Remissionem peccatorum;

11. Carnis resurrectionem;

12. Vitam æternam.
Amen.

10. La rémission des péchés;

11. La résurrection de la chair;

12. La vie éternelle.
Ainsi soit-il.

La confession des péchés.

CONFITEOR Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, et omnibus sanctis (et tibi, pater), quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere: mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, et omnes sanctos (et te, pater), orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus, et, dimissis peccatis nostris, perducatur nos ad vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

JE confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et à tous les saints (et à vous, mon père), que j'ai grandement péché en pensées, en paroles et en œuvres: par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, et tous les saints (et vous, mon père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que, nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

ACTES CHRÉTIENNES.

Acte d'adoration,

MON Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon créateur, mon souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses.

Acte de foi.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise catholique croit et enseigne, parce que c'est vous qui l'avez dit, et que vous êtes la vérité même.

Acte d'espérance.

MON Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandements en ce monde, et d'obtenir par ce moyen la vie éternelle.

Acte d'amour ou de charité.

MON Dieu, qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies, je vous aime de tout mon cœur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Acte de contrition.

MON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît ; pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de remerciement.

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, racheté par votre Fils, et fait enfant de votre Eglise.

PIÈCES CURTIENNES.

Acte d'offrande.

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous ; je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et je ne veux l'employer qu'à votre service.

Acte d'humilité.

MON Dieu, je ne suis que cendre et poussière ; réprimez les mouvements d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

Acte de demande.

MON Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Les dix commandements de Dieu.

1. Un seul Dieu tu adoreras,
Et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras,
Ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement.
4. Père et mère tu honoreras,
Afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.
6. Impudique point ne seras,
De corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras sciemment.

PRIÈRES CHRÉTIENNES.

8. Faux témoignage ne diras,
Ni mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne désireras,
Pour les avoir injustement.

Les sept commandements de l'Eglise.

1. Les fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras,
Et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras
A tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques, humblement.
5. Quatre-Temps, vigiles, jeûneras,
Et le carême entièrement. *
6. Vendredi chair ne mangeras,
Ni le samedi même. *
7. Droits et dîmes tu paieras
A l'Eglise fidèlement.

Louange à la sainte Trinité.

<p>G LOIRE soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.</p> <p>Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.</p>	<p>G LORIA Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.</p> <p>Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum.</p> <p>Amen.</p>
--	---

* Voyez à la fin du Catéchisme ce qui est réglé touchant ces deux commandements, en vertu d'un indult du 7 juillet 1844.

Prière à la sainte Vierge.

SUB tuum præsidium
confugimus, sancta
Dei Genitrix; nostras de-
precationes ne despicias
in necessitatibus; sed a
periculis cunctis libera
nos semper, Virgo glorio-
sa et benedicta.

SAINTE MÈRE de Dieu, nous
recourons à votre protec-
tion; ne dédaignez pas nos
prières dans nos besoins;
mais, ô glorieuse et sainte
Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

Prière au saint ange gardien.

ANGELE Dei, qui custos
es mei, me tibi com-
missum pietate superna,
hodie illumina, custodi,
rege et gubernâ. Amen.

ANGE de Dieu, qui êtes mon
gardien, puisque le ciel m'a
confié à vous dans sa bonté,
éclairez-moi, gardez-moi, di-
rigez-moi et me gouvernez
aujourd'hui. Ainsi soit-il.

Benedicte, ou prière avant le repas.

BENEDICITE, Dominus,
nos et ea quæ sumus
sumpturi benedicat dex-
tera Christi. In nomine
Patris, etc.

BÉNISSEZ-NOUS, ô mon Dieu,
ainsi que la nourriture
que nous allons prendre. Au
nom du Père, etc.

Grâces, ou prière après le repas.

AGIMUS tibi gratias om-
nipotens Deus, pro
universis beneficiis tuis,
qui vivis et regnas in sæ-
cula sæculorum. Amen. In
nomine Patris, et Filii, etc.

NOUS vous rendons grâces
de tous vos bienfaits, ô
Dieu tout-puissant, qui vives
et réglez dans les siècles des
siècles. Ainsi soit-il. Au nom
du Père, et du Fils, etc.

Prière pour les défunts.

FIDELIUM animæ, per
misericordiam Dei,
requiescant in pace.
Amen.

QUE les âmes des fidèles dé-
funts reposent en paix,
par la miséricorde de Dieu.
Ainsi soit-il.

Prière appelée l'Angelus.

V L'ANGE du Seigneur annonça à Marie,
R. Et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Voici la servante du Seigneur.

R. Qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Et le Verbe s'est fait chair,

R. Et il a habité parmi nous.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,

R. Afin que nous devenions dignes des biens promis par Jésus-Christ.

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'incarnation de Jésus-Christ votre Fils, par les paroles de l'ange envoyé pour l'annoncer à Marie, nous parvenions à la gloire de sa résurrection par les mérites de sa passion et de sa croix. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R. Ainsi soit-il.

V. ANGELUS Domini
Annuntiavit Mariæ,
R. Et concepit de Spiritu Sancto.

Ave, Maria, etc.

V. Ecce ancilla Domini,

R. Fiat mihi secundum verbum tuum.

Ave, Maria, etc.

V. Et Verbum caro factum est,

R. Et habitavit in nobis.

Ave, Maria, etc.

V. Ora pro nobis, sancte Dei Genitrix,

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

AEMUS.

GRATIAM tuam, quesumus, Domine, mentibus nostris infunde; ut qui, angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eundem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

LE PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC*

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 1.—DE LA FIN DE L'HOMME.

D. Qui vous a créé et mis au monde ?

R. C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.

D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde ?

R. Dieu m'a créé pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, et pour acquérir, par ce moyen, la vie éternelle.

§ 2.—DE LA RELIGION.

D. Que faut-il faire pour servir Dieu comme il veut être servi et pour acquérir la vie éternelle ?

R. Pour servir Dieu comme il veut être servi et pour acquérir la vie éternelle, il faut être chrétien, c'est-à-dire de la religion chrétienne et catholique.

D. Par qui la religion chrétienne nous a-t-elle été donnée ?

R. La religion chrétienne nous a été donnée par Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ ?

R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

* Pour les petits enfants, et pour les personnes de peu de mémoire, voyez l'abrégé à la fin de ce Catéchisme.

§ 3.—DU CHRÉTIEN.

D. Êtes-vous chrétien ?

R. Oui, je suis chrétien par la grâce de Dieu.

D. Qu'est-ce qui vous a fait chrétien ?

R. C'est le baptême qui m'a fait chrétien.

D. Que veut dire ce mot *chrétien* ?

R. *Chrétien* veut dire disciple et serviteur de Jésus-Christ.

D. Vous êtes donc disciple et serviteur de Jésus-Christ ?

R. Oui, je suis disciple et serviteur de Jésus-Christ ; je crois en lui, je le reconnais pour mon maître, mon Seigneur et mon Dieu, et je professe la religion qu'il nous a enseignée.

§ 4.—DU SIGNE DE LA CROIX.

D. Quelle est la marque du chrétien ?

R. La marque du chrétien est le signe de la croix.

D. Faites sur vous le signe de la croix.

R. † Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il. *

D. Que nous représente le signe de la croix ?

R. Le signe de la croix nous représente un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et Notre-Seigneur Jésus-Christ mort sur une croix.

D. Comment le signe de la croix est-il la marque du chrétien ?

R. Le signe de la croix est la marque du chrétien parce qu'il montre que nous croyons en un seul Dieu en trois personnes, au nom duquel nous avons été baptisés ; et en Jésus-Christ, qui nous a rachetés en mourant sur la croix pour nous.

* On fait le signe de la croix en portant la main droite au front ; de la au bas de la poitrine ; puis à l'épaule gauche ; ensuite à l'épaule droite. On dit : *Au nom du Père*, en touchant le front ; *et du Fils*, en bas de la poitrine ; *et du Saint*, à l'épaule gauche ; enfin *Esprit*, à l'épaule droite ; et l'on ajoute : *Ainsi soit-il.*

D. Pourquoi fait-on si souvent le signe de la croix ?

R. On fait souvent le signe de la croix pour invoquer les trois personnes de la sainte Trinité, par les mérites de la passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

§ 5.—DES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE NOTRE RELIGION.

D. Quelles sont les principales vérités de notre religion ?

R. Les principales vérités de notre religion sont : le mystère de la sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption.

D. Qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité ?

R. Le mystère de la sainte Trinité, c'est un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. Le mystère de l'Incarnation, c'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?

R. Le mystère de la Rédemption, c'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Pourquoi appelle-t-on ces vérités des *mystères* ?

R. On appelle ces vérités des *mystères*, parce que ce sont des vérités que nous ne pouvons comprendre.

D. Sommes-nous obligés de croire ces vérités que nous ne pouvons comprendre ?

R. Oui, nous sommes obligés de croire très fermement ces vérités, et tous les autres mystères de notre religion, quoique nous ne puissions les comprendre, parce que c'est Dieu qui les a révélés.

D. Où sont contenus les principaux mystères de notre religion ?

R. Les principaux mystères de notre religion sont contenus dans le *Credo* ou symbole des apôtres.

PREMIÈRE PARTIE.

DU SYMBOLE DES APOTRES.

D. Qu'est-ce que le symbole des apôtres ?

R. Le symbole des apôtres est une profession de foi qui nous vient des apôtres.

D. Récitez le symbole des apôtres.

EN FRANÇAIS :

Je crois en Dieu, etc., p. 4.

EN LATIN :

Credo in Deum, etc., p. 4.

D. Comment se divise le symbole des apôtres ?

R. Le symbole des apôtres se divise en douze articles.

PREMIER ARTICLE.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

§ 1. — DE DIEU.

D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.

D. N'y a-t-il qu'un Dieu ?

R. Oui, il n'y a qu'un Dieu et il ne peut y en avoir plusieurs.

D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui, Dieu est éternel, il a toujours été et il sera toujours.

D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout ; il remplit le ciel et la terre.

D. Dieu voit-il tout et connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu voit tout et connaît tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

D. Dieu prend-il soin des choses de ce monde ?

R. Oui, Dieu prend soin de toutes choses ; il conserve tout et gouverne tout dans le monde, et rien n'arrive sans sa permission.

D. Comment appelle-t-on ce soin que Dieu prend de toutes choses ?

R. Ce soin que Dieu prend de toutes choses s'appelle la *Providence*.

§ 2.—DE LA SAINTE TRINITÉ.

D. Pourquoi dites-vous : *Je crois en Dieu le Père ?*

R. Je dis *Dieu le Père*, pour marquer que la première personne en Dieu s'appelle le Père.

D. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

R. Il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Les trois personnes divines ont-elles les mêmes perfections ?

R. Oui, les trois personnes divines ont les mêmes perfections ; elles sont égales en toutes choses.

D. Le Père est-il Dieu ?

R. Oui, le Père est Dieu.

D. Le Fils est-il Dieu ?

R. Oui, le Fils est Dieu comme le Père.

D. Le Saint-Esprit est-il Dieu ?

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils.

D. Il y a donc trois Dieux ?

R. Non, il n'y a pas trois Dieux : les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu.

D. Comment cela ?

R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

D. Comment s'appelle ce mystère d'un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ?

R. Ce mystère d'un seul Dieu en trois personnes s'appelle le mystère de la sainte Trinité.

D. Pourquoi appelez-vous Dieu *tout-puissant* ?

R. J'appelle Dieu *tout-puissant* parce qu'il peut tout et que rien ne lui est impossible.

§ 3.—DE LA CRÉATION.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles : *Créateur du ciel et de la terre* ?

R. Par ces paroles : *Créateur du ciel et de la terre*, j'entends que Dieu a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, et particulièrement les anges et les hommes.

D. De quoi Dieu a-t-il fait toutes ces choses ?

R. Dieu a fait toutes ces choses de rien ; c'est ce que veut dire le mot *créer*.

D. Comment est-ce que Dieu a créé toutes choses ?

R. Il les a créées par sa seule parole ; par exemple, il a dit : *Que la lumière soit faite, et la lumière a été faite.*

D. Pour qui Dieu a-t-il créé toutes choses ?

R. Dieu a créé toutes choses pour lui-même, pour son service et pour sa gloire.

D. Est-ce que Dieu n'a pas créé le soleil, la lune, les étoiles, les animaux, les arbres et tout ce que nous voyons dans le monde, pour le service de l'homme ?

R. Oui, Dieu a créé le soleil, la lune, les étoiles, les animaux, les arbres et tout ce que nous voyons dans le monde, pour le service de l'homme ; mais l'homme ne doit user de ces choses que pour le service et la gloire de Dieu.

D. L'homme a donc été créé uniquement pour Dieu ?

R. Oui, l'homme a été créé uniquement pour Dieu, pour le connaître, l'aimer, le servir et le glorifier éternellement, sur la terre et dans le ciel.

§ 4.—DES ANGES.

D. Qu'est-ce que les anges ?

R. Les anges sont de purs esprits, que Dieu a créés pour exécuter ses ordres.

D. Dans quel état Dieu a-t-il créé les anges ?

R. Dieu a créé les anges dans un état de pureté, et les a élevés par sa grâce à un état sublime de sainteté et de bonheur.

D. Ont-ils tous persévéré dans cet état ?

R. Les uns y ont persévéré, les autres en sont déchus par leur orgueil.

D. Comment nomme-t-on ceux qui ont persévéré ?

R. On nomme ceux qui ont persévéré les bons anges, ou simplement les anges.

§ 5.—DES MAUVAIS ANGES OU DES DÉMONS.

D. Comment appelle-t-on les anges qui sont tombés par leur orgueil ?

R. On appelle les anges qui sont tombés par leur orgueil, les mauvais anges ou les démons.

D. Que devinrent les mauvais anges après leur péché ?

R. Après leur péché, les mauvais anges furent chassés du ciel et précipités dans l'enfer.

D. Que font-ils en enfer ?

R. Ils y souffrent des supplices horribles dans un feu éternel, et s'emploient à tourmenter les damnés.

D. Les démons n'ont-ils point d'autres occupations ?

R. Les démons ont encore une autre occupation, qui est de tenter les hommes et de les exciter au péché.

D. Devons-nous craindre beaucoup les tentations du démon ?

R. Oui, nous devons craindre beaucoup les tentations du démon, à cause de notre faiblesse ; mais nous pouvons y résister facilement avec le secours de la grâce de Dieu.

§ 6.—DES BONS ANGES.

D. Quel est maintenant l'état des bons anges ?

R. Les bons anges sont éternellement heureux dans le ciel, où ils jouissent de la vue de Dieu.

D. Quelle est leur occupation ?

R. Leur occupation est de louer Dieu sans cesse et d'exécuter ses ordres.

D. N'ont-ils point une autre occupation, par rapport à nous ?

R. Oui, ils ont encore une autre occupation, qui est de prendre soin de nous.

D. Est-ce que Dieu envoie ses anges pour nous garder ?

R. Oui, Dieu nous a donné à chacun un ange pour nous garder : on l'appelle pour cela l'ange gardien.

D. Quels sentiments devons-nous avoir pour notre bon ange gardien ?

R. Nous devons avoir pour notre bon ange gardien des sentiments 1^o de reconnaissance pour les soins qu'il prend de nous ; 2^o de confiance, pour l'invoquer dans toutes les tentations et tous les dangers ; 3^o de respect et de crainte, pour ne rien faire qui puisse lui déplaire et l'éloigner de nous.

D. Qu'est-ce qui peut déplaire à notre ange gardien ?

R. Tout ce qui offense Dieu déplaît à notre ange gardien.

§ 7.—DU PREMIER HOMME ET DE LA PREMIÈRE FEMME.

D. Quels sont le premier homme et la première femme que Dieu a créés ?

R. Le premier homme et la première femme que Dieu a créés sont Adam et Ève, nos premiers parents.

D. Pourquoi dites-vous qu'Adam et Ève sont nos premiers parents ?

R. Je dis qu'Adam et Ève sont nos premiers parents, parce que c'est d'eux que sont venus tous les hommes, qui sont ainsi tous frères.

D. De quoi Dieu forma-t-il le corps du premier homme ?

R. Dieu forma de terre le corps du premier homme.

D. Et son âme ?

R. Il créa son âme de rien et l'unit à son corps.

D. A quelle ressemblance Dieu a-t-il créé notre âme ?

R. Dieu a créé notre âme à son image et à sa ressemblance.

D. Dans quel état Dieu créa-t-il Adam et Ève ?

R. Dieu créa Adam et Ève dans l'innocence, et, par le don de ses grâces, il les établit dans un état de justice, de sainteté et de bonheur.

D. Demeurèrent-ils longtemps dans cet heureux état ?

R. Non, ils ne demeurèrent pas longtemps dans cet heureux état ; ils en déchurent bientôt par leur désobéissance.

D. En quoi désobéirent-ils à Dieu ?

R. Ils désobéirent à Dieu en mangeant du fruit qu'il leur avait défendu de manger.

D. Qu'est-ce qui les porta à désobéir à Dieu ?

R. Ce fut le démon qui les porta à cette désobéissance.

D. Quel mal a produit cette désobéissance de nos premiers parents ?

R. Cette désobéissance de nos premiers parents les a rendus malheureux, eux et tous leurs descendants.

D. Comment les a-t-elle rendus malheureux ?

R. En ce qu'ils sont devenus par ce péché dignes de l'enfer, sujets à la mort et à toutes sortes de misères.

D. Avons-nous quelque part à ce péché d'Adam ?

R. Oui, nous avons tous péché en Adam, et nous apportons ce péché en venant au monde : c'est ce qu'on appelle le péché originel.

D. Tous les hommes sont donc dignes de la damnation éternelle en venant au monde ?

R. Oui, tous les hommes sont dignes de la damnation éternelle en venant au monde, à cause du péché originel qu'ils apportent.

D. Comment pouvons-nous être délivrés de cette damnation ?

R. Nous ne pouvons être délivrés de cette damnation que par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DEUXIEME ARTICLE

Et en Jésus-Christ, son Fils unique.

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ ?

R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

D. Que veut dire se faire homme ?

R. Se faire homme, c'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

D. Est-ce le Fils unique de Dieu, que l'on nomme aussi le Verbe divin, la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est fait homme pour nous ?

R. Oui, c'est le Fils unique de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est fait homme pour nous et qui a été appelé Jésus.

D. Jésus-Christ est donc le Fils unique de Dieu ?

R. Oui, Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, et c'est ce que nous enseignent le second article du symbole, par ces paroles : *Et en Jésus-Christ, son Fils unique.*

D. Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?

R. Oui, Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble : il est Dieu consubstantiel à son Père, et homme en tout semblable à nous, excepté par le péché.

D. Il y a donc deux natures en Jésus-Christ ?

R. Oui, il y a deux natures en Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine.

D. Y a-t-il aussi deux personnes en Jésus-Christ ?

R. Non, il n'y a en Jésus-Christ que la seule personne du Fils de Dieu, ou du Verbe éternel, la seconde de la sainte Trinité.

D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter.

D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. Jésus-Christ nous a rachetés de la damnation

éternelle, à laquelle nous étions tous engagés par la désobéissance d'Adam, notre premier père.

D. Que serions-nous devenus sans Jésus-Christ ?

R. Sans Jésus-Christ nous aurions tous été damnés.

D. Comment s'appelle le mystère du Fils de Dieu fait homme pour nous ?

R. Le mystère du Fils de Dieu fait homme pour nous s'appelle le mystère de l'Incarnation.

TROISIÈME ARTICLE.

Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

D. Qu'entendez-vous par ce troisième article du symbole : *Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ?*

R. Par cet article, j'entends que Jésus-Christ a été conçu d'une manière surnaturelle, par l'opération du Saint-Esprit, et qu'il est né d'une vierge nommée Marie.

D. Quand est-ce que Jésus-Christ est venu au monde ?

R. Jésus-Christ est venu au monde environ quatre mille ans après la création.

D. Quel jour est-il venu au monde ?

R. Le jour de Noël.

D. Où est né Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. A Bethléem, dans une étable.

D. Combien de temps Jésus-Christ est-il resté visible sur la terre ?

R. Jésus-Christ est resté visible sur la terre environ trente-trois ans.

D. Qu'a fait Jésus-Christ pendant qu'il était sur la terre ?

R. Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la terre, a fait trois choses : 1^o il a enseigné aux hommes à vivre saintement ; 2^o il leur en a donné l'exemple ; 3^o il leur en a mérité la grâce par ses souffrances et par sa mort.

4 QUATRIÈME ARTICLE.

A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

D. Que signifie cette parole du quatrième article du symbole : *A souffert* ?

R. Cette parole, *a souffert*, marque toutes les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa Passion.

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert dans sa Passion ?

R. Jésus-Christ, dans sa Passion, a été méprisé, insulté, fouetté, couronné d'épines et abandonné de tout le monde.

D. Que veut dire le mot *Ponce-Pilate* ?

R. *Ponce-Pilate* est le nom du gouverneur de la Judée sous lequel Jésus-Christ a souffert et par lequel il a été condamné à mort.

D. Que devons-nous entendre par ces paroles : *A été crucifié, est mort et a été enseveli* ?

R. Par ces paroles : *A été crucifié, est mort et a été enseveli*, nous devons entendre que Jésus-Christ a été attaché à une croix, qu'il est mort sur cette croix, et qu'ensuite son corps a été mis dans un tombeau.

D. Pour qui Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort pour l'amour de nous, afin de nous racheter.

D. Quel jour Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il mort ?

R. Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort le vendredi saint.

D. Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

R. Le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous s'appelle le mystère de la Rédemption.

CINQUIÈME ARTICLE.

Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

D. Qu'est-ce que le symbole nous apprend par ces paroles : *Est descendu aux enfers* ?

R. Par ces paroles : *Est descendu aux enfers*, le symbole nous apprend qu'après la mort de Jésus-Christ, son âme descendit dans les enfers.

D. Qu'est-ce que l'on entend par ces enfers, où l'âme de Jésus-Christ descendit ?

R. Par ces enfers, où l'âme de Jésus-Christ descendit, on entend un lieu qu'on appelle aussi les limbes, où étaient détenues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

D. Pourquoi l'âme de Jésus-Christ descendit-elle dans les limbes ?

R. L'âme de Jésus-Christ descendit dans les limbes pour annoncer à ces saintes âmes, qui y attendaient sa venue, leur délivrance, qui était le fruit de ses souffrances et de sa mort.

D. Qu'entendez-vous par ces autres paroles : *Le troisième jour est ressuscité des morts* ?

R. Par ces paroles : *Le troisième jour est ressuscité des morts*, j'entends que le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.

D. Qu'est-ce qui a ressuscité Jésus-Christ ?

R. Jésus-Christ s'est ressuscité lui-même par sa propre vertu.

D. Quel jour Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité le jour de Pâques.

SIXIÈME ARTICLE.

Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

D. Que nous apprennent ces paroles du sixième article : *Est monté aux cieux* ?

R. Ces paroles : *Est monté aux cieux*, nous apprennent que Notre-Seigneur Jésus-Christ étant ressuscité, monta au ciel pour y régner éternellement.

D. Par quelle puissance Jésus-Christ s'est-il élevé dans le ciel ?

R. Jésus-Christ s'est élevé dans le ciel par sa propre puissance.

D. Quel jour Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

R. Jésus-Christ est monté au ciel le jour de l'Ascension, quarante jours après sa Résurrection. —

◀ D. Que signifient ces paroles : *Est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant* ?

R. Ces paroles : *Est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant*, signifient que Notre-Seigneur Jésus-Christ, en tant qu'homme, est élevé dans le ciel au-dessus de toute créature, et qu'il occupe la première place auprès de Dieu.

D. Où est maintenant Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, Jésus-Christ est partout ; en tant qu'homme, il est au ciel et au saint Sacrement.

D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?

R. Jésus-Christ dans le ciel, comme homme, adore Dieu son Père et intercède pour nous ; et comme Dieu, il nous envoie de là son Saint-Esprit et ses grâces.

D. Quel jour Jésus-Christ a-t-il envoyé le plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise ?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième jour après son Ascension, que Jésus-Christ a envoyé le plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise.

SEPTIÈME ARTICLE.

D'où il viendra juger les vivants et les morts.

D. Que veulent dire ces paroles : *D'où il viendra juger les vivants et les morts* ?

R. Ces paroles veulent dire qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement du ciel pour juger tous les hommes dans le jugement général.

D. Est-ce que Dieu attend la fin du monde pour nous juger ?

R. Non, Dieu n'attend pas la fin du monde pour nous juger : il juge chacun de nous auparavant, dans le jugement particulier

D. Quand se fera ce jugement particulier ?

R. Le jugement particulier se fera à la mort de chacun de nous.

D. Que deviendra notre corps après notre mort ?

R. Après notre mort, notre corps retournera en terre.

D. Et notre âme, où ira-t-elle ?

R. Notre âme paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée.

D. Sur quoi sera-t-elle jugée ?

R. Elle sera jugée sur le bien et sur le mal qu'elle aura fait.

D. Que deviendra notre âme après le jugement particulier ?

R. Après le jugement particulier, notre âme ira en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elle aura mérité.

HUITIÈME ARTICLE.

Je crois au Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité.

D. Le Saint-Esprit est donc Dieu comme le Père et le Fils ?

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils, et c'est pour cela que nous devons croire en lui, comme nous croyons en Dieu le Père et en Jésus-Christ.

NEUVIÈME ARTICLE.

La sainte Eglise catholique, la communion des saints.

§ I.—DE L'ÉGLISE.

— D. Qu'est-ce que l'Eglise ?

R. L'Eglise est la société des fidèles, unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission à un même chef visible, qui est le pape.

D. Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a établi l'Eglise et qui en est le chef invisible et suprême.

D. Si c'est Jésus-Christ qui est le chef suprême de l'Eglise, c'est donc lui qui la gouverne ?

R. Oui, c'est Jésus-Christ qui comme chef suprême anime et gouverne l'Eglise.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Eglise ?

R. Il la gouverne par les pasteurs qu'il y a établis.

D. Quels sont ces pasteurs que Jésus-Christ a établis pour gouverner son Eglise ?

R. Ces pasteurs sont le pape et les évêques.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Eglise par le pape et les évêques ?

R. Jésus-Christ gouverne son Eglise par le pape et les évêques en demeurant toujours avec eux, selon sa promesse, et en leur donnant le Saint-Esprit pour les éclairer et les conduire.

D. C'est donc de Jésus-Christ que les pasteurs de l'Eglise tiennent leur mission et leur autorité ?

R. Oui, c'est de Jésus-Christ que le pape et les évêques tiennent leur mission et le droit d'enseigner et de gouverner l'Eglise ; et c'est aussi au nom de Jésus-Christ et sous son autorité qu'ils enseignent et qu'ils gouvernent.

D. Que suit-il de là ?

R. De là il suit que celui qui écoute les pasteurs de l'Eglise, écoute Jésus-Christ lui-même, qui enseigne par eux ; et que celui qui leur désobéit, désobéit à Jésus-Christ, qui commande par leur bouche.

D. Qu'est-ce que le pape ?

R. Le pape est le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef de tous les évêques, et par là le chef visible de toute l'Eglise, et le centre de l'unité catholique.

D. Vous dites : *Je crois la sainte Eglise catholique* ; n'y a-t-il donc qu'une Eglise ?

R. Oui, il n'y a qu'une Eglise, et il ne peut y en

avoir plusieurs, parce que Jésus-Christ n'en a établi qu'une.

D. Quelle est l'Eglise que Jésus-Christ a établie ?

R. L'Eglise que Jésus-Christ a établie, c'est l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

§ 2.—DE LA NÉCESSITÉ DE CROIRE L'ÉGLISE.

D. Peut-on être sauvé hors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ?

R. Non, hors de l'Eglise il n'y a point de salut.

D. Que faut-il donc penser de toutes ces sectes qui sont séparées de l'Eglise catholique ?

R. Il faut regarder toutes les sectes séparées de l'Eglise catholique comme autant d'institutions humaines et de fausses religions, qui ne servent qu'à égarer les hommes et qui ne sauraient les conduire à Dieu.

D. Que faut-il faire pour être catholique ?

R. Pour être catholique, il faut croire l'Eglise catholique, comme le symbole des apôtres nous l'enseigne en nous faisant dire : *Je crois la sainte Eglise catholique.*

D. Que devons-nous donc entendre par ces paroles du symbole : *Je crois la sainte Eglise catholique ?*

R. Par ces paroles : *Je crois la sainte Eglise catholique*, nous devons entendre qu'il y a une seule Eglise catholique, et qu'il faut croire tout ce qu'elle enseigne.

D. Pourquoi faut-il croire tout ce que l'Eglise catholique enseigne ?

R. Il faut croire tout ce que l'Eglise catholique enseigne, parce qu'elle est toujours éclairée par le Saint-Esprit.

D. Comment le Saint-Esprit éclaire-t-il l'Eglise ?

R. Le Saint-Esprit éclaire l'Eglise en lui enseignant toute vérité, suivant la promesse de Jésus-Christ.

D. L'Eglise catholique est donc infallible ?

R. Oui, l'Eglise catholique est infallible : elle ne peut ni tomber dans l'erreur ni l'enseigner.

D. Ceux qui ne veulent pas croire l'Eglise sont donc dans l'erreur ?

R. Oui, tous ceux qui ne veulent pas croire l'Eglise sont dans l'erreur ; ce sont des infidèles ou des hérétiques, et tous les infidèles et les hérétiques sont jugés et condamnés par Jésus-Christ lui-même. *

✠ § 3.—DE LA COMMUNION DES SAINTS.

D. Qu'entendez-vous par la *communion des saints* ?

R. Par la *communion des saints*, j'entends la société qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise catholique.

D. En quoi consiste cette société ?

R. Cette société consiste en ce que tous les biens de l'Eglise sont communs à tous les fidèles.

D. Sommes-nous en société avec les saints qui sont dans le ciel ?

R. Oui, nous sommes en société avec les saints qui sont dans le ciel, car nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et ils nous secourent par leur intercession.

D. Sommes-nous aussi en société avec les âmes qui sont en purgatoire ?

R. Oui, nous sommes aussi en société avec les âmes du purgatoire ; nous offrons à Dieu pour leur délivrance nos prières, nos bonnes œuvres et le saint sacrifice de la messe.

D. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. Le purgatoire est un lieu de peines, où les justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer en paradis.

DIXIÈME ARTICLE.

La rémission des péchés.

D. Qu'entendez-vous par le dixième article du symbole, *la rémission des péchés* ?

R. Par *la rémission des péchés*, j'entends que Jésus-

* St Marc. ch. XVI. v. 16.

Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés.

D. L'Eglise peut-elle remettre toutes sortes de péchés ?

R. Oui, l'Eglise peut remettre toutes sortes de péchés, quelqu'énormes qu'ils soient.

D. Par quel moyen l'Eglise remet-elle les péchés ?

R. C'est par le moyen des sacrements que l'Eglise remet les péchés.

§ 1.—DU PÉCHÉ.

D. Qu'est-ce que le péché ?

R. Le péché est une désobéissance à Dieu.

D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?

R. Il y a deux sortes de péchés : le péché *originel* et le péché *actuel*.

D. Qu'est-ce que le péché *originel* ?

R. Le péché *originel* est celui que nous apportons en venant au monde.

D. D'où vient le péché *originel* ?

R. Le péché *originel* nous vient d'Adam, notre premier père.

D. Comment s'efface le péché *originel* ?

R. Le péché *originel* s'efface par le sacrement de Baptême.

D. Qu'est-ce que le péché *actuel* ?

R. Le péché *actuel* est une désobéissance à Dieu que nous commettons par notre propre volonté.

D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entre eux ?

R. Non, les péchés actuels ne sont pas tous égaux entre eux ; il y en a qui sont *mortels* et d'autres qui ne sont que *vénies*.

D. Qu'est-ce que le péché *mortel* ?

R. Le péché *mortel* est une désobéissance à Dieu en matière importante, qui nous fait perdre la grâce sanctifiante, et qui mérite l'enfer.

D. Pourquoi l'appelle-t-on *mortel* ?

R. On l'appelle *mortel*, parce qu'il donne la mort à notre âme.

D. Comment le péché mortel peut-il donner la mort à notre âme, qui est immortelle ?

R. Le péché mortel donne la mort à notre âme, en lui faisant perdre la grâce sanctifiante, qui est sa vie.

D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Il ne faut qu'un seul péché mortel pour mériter l'enfer.

— D. Qu'est-ce que le péché *vénial* ?

R. Le péché *vénial* est une désobéissance à Dieu en matière légère, qui ne nous fait pas perdre la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblit et nous engage à des peines temporelles, en cette vie ou dans l'autre.

D. Devons-nous craindre beaucoup le péché ?

R. Oui, nous devons craindre beaucoup le péché, plus que tous les maux de cette vie et plus que la mort.

§ 2.—DES PÉCHÉS CAPITAUX.

D. Combien y a-t-il de péchés capitaux ?

R. Il y a sept péchés capitaux : l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

D. Pourquoi appelle-t-on ces péchés *capitaux* ?

R. On les appelle *capitaux*, parce qu'ils sont la source de beaucoup de péchés.

D. Qu'est-ce que l'orgueil ?

R. L'orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui fait qu'on présume de soi et qu'on se préfère aux autres.

D. Qu'est-ce que l'avarice ?

R. L'avarice est un amour déréglé des biens de la terre, et principalement de l'argent.

D. Qu'est-ce que l'impureté ?

R. L'impureté est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.

D. Qu'est-ce que l'envie ?

R. L'envie est une tristesse que l'on conçoit du bien du prochain.

D. Qu'est-ce que la gourmandise ?

R. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.

D. En quoi pèche-t-on le plus souvent par gourmandise ?

R. C'est dans l'usage immodéré des boissons éni-
vrautes que l'on pèche le plus souvent par gourman-
dise ; c'est ce qu'on appelle ivrognerie.

D. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. Voici quatre moyens excellents pour ne pas tom-
ber dans l'ivrognerie : 1° ne jamais aller aux cabar-
rets, sans une grande nécessité ; 2° ne prendre aucune
boisson enivrante entre les repas ; 3° fuir la société
de ceux qui aiment à boire ; 4° s'engager dans la
société de tempérance.

D. Qu'est-ce que la colère ?

R. La colère est un mouvement violent de notre
âme, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'est-ce que la paresse ?

R. La paresse est un dégoût volontaire du travail
et des exercices de la piété chrétienne, qui porte à
négliger les devoirs de son état, particulièrement ceux
de la religion.

D. Quels remèdes avons-nous contre les tentations
et contre le péché ?

R. Les grands remèdes contre toutes sortes de ten-
tations et de péchés sont : la prière, la vigilance, la
fuite des occasions et la fréquentation des sacrements.

ONZIÈME ARTICLE.

La résurrection de la chair.

D. Que signifient ces paroles du onzième article du
symbole : *la résurrection de la chair* ?

R. Ces paroles signifient qu'à la fin du monde tous

les morts ressusciteront pour comparaître au jugement général.

D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. Les morts ressusciteront pour recevoir dans leur corps la récompense de leurs bonnes œuvres ou le châtimement de leurs péchés.

D. Quel corps aurons-nous, quand nous serons ressuscités ?

R. Quand nous serons ressuscités, nous aurons le même corps que nous avions pendant notre vie.

DOUZIÈME ARTICLE.

La vie éternelle.

D. Qu'est-ce que la *vie éternelle*, que vous énoncez dans le dernier article du symbole ?

R. La *vie éternelle* est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette *vie éternelle* sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Cette *vie éternelle* sera infiniment heureuse en paradis et infiniment malheureuse en enfer.

D. Qu'est-ce que le paradis ?

R. Le paradis est un lieu de délices où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?

R. Ceux qui vont en paradis sont les justes, qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

D. Qu'est-ce que l'enfer ?

R. L'enfer est un lieu de tourments, où les méchants sont éternellement punis avec les démons.

D. Quels sont les méchants qui vont en enfer ?

R. Les méchants qui vont en enfer sont ceux qui meurent en péché mortel.

DEUXIÈME PARTIE.

DES SACREMENTS.

D. Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. Un sacrement est un signe sensible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Comment un sacrement est-il un *signe sensible* ?

R. Un sacrement est un *signe*, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; il est *sensible*, parce qu'il tombe sur nos sens.

D. Tous les sacrements ont-ils été institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. Oui, tous les sacrements ont été institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Comment est-ce que les sacrements nous sanctifient ?

R. Les sacrements nous sanctifient en nous donnant la grâce, qui purifie nos âmes et nous rend saints.

D. Les sacrements donnent-ils la grâce par eux-mêmes ?

R. Oui, les sacrements produisent la grâce par eux-mêmes et la donnent toujours, quand on n'y met pas d'obstacle.

D. Combien y a-t-il de sacrements ?

R. Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Quels sont les sacrements institués spécialement pour effacer les péchés ?

R. Les sacrements institués spécialement pour effacer les péchés sont le Baptême et la Pénitence : c'est pour cela qu'on les appelle *sacrements des morts*.

D. Il faut donc être en état de grâce pour recevoir les cinq autres ?

R. Oui, il faut être en état de grâce pour recevoir dignement les cinq autres, qui sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage ; et c'est pourquoi on les nomme *sacrements des vivants*.

D. Se rendrait-on coupable de quelque faute si on recevait quelqu'un de ces sacrements, par exemple, la Confirmation, ou l'Eucharistie, ou le Mariage, en état de péché mortel ?

R. Si on recevait quelqu'un de ces sacrements en état de péché mortel, on se rendrait coupable d'un grand péché qu'on appelle *sacrilège*.

D. Qu'est-ce qu'un sacrilège ?

R. Un sacrilège est la profanation d'une chose sainte : plus la chose que l'on profane est sainte, plus le sacrilège est énorme.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les mêmes sacrements ?

R. Oui, on peut recevoir plusieurs fois les mêmes sacrements, excepté trois : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

D. Pourquoi ne peut-on recevoir ces trois sacrements qu'une fois ?

R. On ne peut recevoir ces trois sacrements qu'une fois, parce qu'ils impriment dans nos âmes un caractère qui ne s'efface jamais.

CHAPITRE PREMIER.

Du Baptême.

D. Qu'est-ce que le Baptême ?

R. Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens et enfants de Dieu et de l'Eglise.

D. Le Baptême est-il bien nécessaire au salut ?

R. Oui, le Baptême est absolument nécessaire au salut.

D. Toute personne peut-elle baptiser ?

R. Oui, toute personne peut baptiser, mais seulement dans le cas de nécessité.

D. Quelle est la manière de baptiser ?

R. Pour baptiser, on verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant en même temps : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

D. Quelle intention faut-il avoir en baptisant ?

R. En baptisant, il faut avoir l'intention de faire ce que fait l'Église.

CHAPITRE II.

De la Confirmation.

D. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. La Confirmation est un sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité. *

D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la Confirmation ?

R. Le Saint-Esprit nous est donné dans la Confirmation pour nous rendre parfaits chrétiens.

D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens ?

R. La Confirmation nous rend parfaits chrétiens en nous donnant la force de confesser Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que confesser Jésus-Christ ?

R. Confesser Jésus-Christ, c'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte pour lui et pour sa sainte doctrine ?

* Le reste de ce chapitre ne doit être exigé que de ceux qui se disposent prochainement à la Confirmation.

R. Oui, Jésus-Christ exige que nous nous déclarions hautement pour lui et pour sa doctrine, puisqu'il dit dans son Evangile qu'au jour du jugement il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui ou de sa doctrine.

D. Par qui la Confirmation est-elle donnée ?

R. La Confirmation est donnée par l'évêque.

D. Quelles sont les principales cérémonies que l'évêque emploie pour conférer ce sacrement ?

R. Pour conférer la Confirmation, l'évêque emploie les cérémonies suivantes :

1° Il prie pour ceux qu'il va confirmer ;

2° Il impose les mains sur eux ;

3° Il leur fait une onction sur le front, en forme de croix, avec le saint chrême ;

4° Il fait sur eux le signe de la croix ;

5° Il les touche sur la joue, comme s'il leur donnait un petit soufflet, en disant : *Que la paix soit avec vous.*

D. Pourquoi l'évêque récite-t-il des prières ?

R. L'évêque récite des prières pour demander au Saint-Esprit de descendre sur ceux qu'il va confirmer.

D. Que signifie l'imposition des mains qu'il fait sur eux ?

R. L'imposition des mains qu'il fait sur eux signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de ceux qui reçoivent ce sacrement avec de bonnes dispositions.

D. Qu'est-ce que le saint chrême, avec lequel il fait une onction au front ?

R. Le saint chrême est un composé d'huile et de baume, que l'évêque consacre, chaque année, le jeudi saint.

D. Pourquoi l'évêque fait-il une onction sur le front de celui qu'il confirme ?

R. L'évêque fait une onction sur le front, pour marquer que celui qui est confirmé ne doit point rougir de professer la foi et les saintes maximes de Jésus-Christ.

D. Pourquoi fait-il sur lui le signe de la croix ?

R. Il fait sur lui le signe de la croix pour marquer que toute la vertu de ce sacrement vient de la croix et de la passion de Jésus-Christ.

D. Pourquoi l'évêque donne-t-il aux confirmés un petit soufflet ?

R. L'évêque donne un petit soufflet aux confirmés pour leur apprendre qu'un chrétien doit être prêt à souffrir toutes sortes d'affronts et de peines pour la foi de Jésus-Christ.

D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Les principales dispositions qu'il faut apporter à la Confirmation sont : 1^o la connaissance des mystères de la religion ; 2^o l'état de grâce ; 3^o un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.

D. Est-ce offenser Dieu que de ne pas recevoir la Confirmation ?

R. Oui, c'est certainement offenser Dieu que de ne pas recevoir la Confirmation par sa faute, par négligence, ou, ce qui est bien pis, par mépris ou par attachement au péché.

CHAPITRE III.

De l'Eucharistie.

§ 1.—DE L'EUCCHARISTIE EN GÉNÉRAL.

D. Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

R. L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

D. Où se fait le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Le sacrement de l'Eucharistie se fait à la sainte messe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la consécration que le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, sur le pain et le vin, qui sont la matière de ce sacrement.

D. Quelle est la vertu des paroles de la consécration ?

R. Par la vertu des paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps et le vin au vrai sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Comment appelle-t-on ce changement ?

R. On appelle ce changement *transsubstantiation*.

D. Que veut dire ce mot *transsubstantiation* ?

R. Le mot *transsubstantiation* veut dire changement d'une substance en une autre.

D. Ne reste-t-il rien de la substance du pain et du vin après la consécration ?

R. Non, il ne reste rien de la substance du pain et du vin après la consécration : il n'en reste que les *espèces ou apparences*.

D. Qu'entendez-vous par les *espèces ou apparences* du pain et du vin ?

R. Par les *espèces ou apparences* du pain et du vin, j'entends ce qui apparaît à nos yeux ou à nos autres sens, comme la figure, la couleur, l'odeur et le goût.

D. S'il n'y a plus ni pain ni vin après la consécration, qu'y a-t-il donc dans le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Il n'y a dans le sacrement de l'Eucharistie que le corps et le sang de Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

D. Est-ce que le corps et le sang de Jésus-Christ sont séparés dans l'Eucharistie ?

R. Non, le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont point séparés dans l'Eucharistie ; Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin.

D. Celui qui ne reçoit qu'une espèce reçoit donc autant que celui qui reçoit les deux espèces ?

R. Oui, celui qui ne reçoit qu'une espèce, par exemple l'espèce du pain, qu'on appelle la sainte hostie, reçoit Jésus-Christ tout aussi bien que celui qui reçoit les deux espèces du pain et du vin, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des espèces.

D. Mais quand les espèces sont partagées, Jésus-Christ est-il aussi tout entier sous chaque partie ?

R. Oui, quand les espèces sont partagées, Jésus-Christ est aussi tout entier sous chaque partie. Ainsi, en communiant avec la moitié d'une hostie, on reçoit autant qu'en communiant avec une hostie entière.

D. Pourquoi appelle-t-on l'Eucharistie le *saint Sacrement* ?

R. On appelle l'Eucharistie le *saint Sacrement*, parce qu'elle est le plus saint des sacrements.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eucharistie est le plus saint des sacrements ?

R. Je dis que l'Eucharistie est le plus saint des sacrements, parce qu'elle ne contient pas seulement la grâce, comme les autres sacrements, mais Jésus-Christ lui-même, qui, étant Dieu, est la sainteté même et la source de toute grâce.

D. La présence réelle de Jésus-Christ dans le saint Sacrement exige-t-elle quelque chose de nous ?

R. Oui, la présence réelle de Jésus-Christ dans le très saint Sacrement exige tout notre respect et toutes nos adorations.

D. Faut-il donc adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?

R. Oui, sans aucun doute, il faut adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, puisque ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité.

§ 2.—DE LA MESSE.

D. L'Eucharistie n'est-elle qu'un sacrement ?

R. L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement, elle est aussi un sacrifice.

D. Comment appelle-t-on ce sacrifice ?

R. On l'appelle le saint sacrifice de la messe.

D. Qu'est-ce que la messe ?

R. La messe est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ, faite à Dieu par le prêtre.

D. Le saint sacrifice de la messe est donc comme une continuation du sacrifice de la croix ?

R. Oui, le saint sacrifice de la messe est une continuation mystérieuse du sacrifice de la croix, parce que, sur l'autel comme sur la croix, c'est le même sacrificateur, qui est Jésus-Christ, c'est la même victime, qui est son corps et son sang, sous les apparences du pain et du vin.

D. A qui peut-on offrir le saint sacrifice de la messe ?

R. On ne peut offrir le saint sacrifice de la messe qu'à Dieu seul, parce que lui seul mérite d'être adoré.

D. Est-ce donc qu'on ne peut offrir le saint sacrifice de la messe à la sainte Vierge et aux saints ?

R. Non, on ne peut offrir le saint sacrifice de la messe ni à la sainte Vierge ni aux saints ; mais on peut l'offrir à Dieu en leur honneur, et c'est ce qui s'est toujours fait dans l'Eglise.

D. De quoi faut-il s'occuper principalement, en assistant à la messe ?

R. En assistant à la messe, il faut s'occuper principalement à y offrir Jésus-Christ à la sainte Trinité, dans les intentions pour lesquelles il s'offre lui-même.

D. Pour quelles fins offre-t-on le saint sacrifice de la messe ?

R. On offre le saint sacrifice de la messe pour quatre fins principales : 1^o pour adorer Dieu ; 2^o pour apaiser sa colère ; 3^o pour lui demander ses grâces ; 4^o pour le remercier de ses bienfaits.

D. Comment, à l'aide de ces quatre points, peut-on assister à la messe avec fruit ?

R. Pour assister à la messe avec fruit, à l'aide de ces quatre points, on peut :

1^o Depuis le commencement de la messe jusqu'à l'évangile, adorer Dieu et s'anéantir devant lui ;

2^o Depuis l'évangile jusqu'à l'élévation, apaiser sa colère, en s'humiliant de ses péchés ;

3^o De l'élévation à la communion, lui demander ses grâces ;

4^o De la communion à la fin de la messe, le remercier de tous ses bienfaits. Cette méthode est particulièrement recommandée aux personnes qui ne savent pas lire.

D. Dans quels sentiments faut-il assister à la sainte messe ?

R. Il faut assister à la sainte messe avec les plus profonds sentiments de respect et de dévotion.

D. Y a-t-il de grands avantages à entendre la messe tous les jours ?

R. Oui, il y a de grands avantages à entendre la messe tous les jours, quand on le peut ; c'est aussi la pratique des chrétiens fervents.

§ 3.—DE LA COMMUNION.

D. Qu'est-ce que communier ?

R. Communier, c'est recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

D. Qu'est-ce que l'on reçoit dans le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Dans le sacrement de l'Eucharistie, on reçoit Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le pain vivant descendu du ciel pour être la nourriture et la vie de nos âmes.

D. En quelles occasions est-on obligé de communier ?

R. On est obligé de communier en trois occasions principales :

1^o Lorsque après avoir atteint l'âge de discrétion, on est suffisamment préparé, au jugement des prêtres : c'est ce qu'on appelle *faire sa première communion* ;

2^o Au moins une fois tous les ans, au temps de Pâques : c'est ce qu'on appelle *faire ses pâques* ;

3^o Quand on est en danger de mort : c'est ce qu'on appelle *recevoir le saint viatique*

D. Peut-on communier plus souvent ?

R. Oui, on peut communier plus souvent ; et il est très à propos et très utile de le faire.

D. Quel est le moyen de faire de bonnes communions ?

R. Le moyen de faire de bonnes communions, c'est de s'y préparer avec soin.

D. Quelle est la première préparation à la sainte communion ?

R. La première et principale préparation à la sainte communion, c'est d'être en état de grâce.

D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. Être en état de grâce, c'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

D. Que faut-il donc faire avant de communier, quand on se sent coupable de quelque péché mortel ?

R. Quand on se sent coupable de quelque péché mortel, avant de communier, il faut aller à confesse pour en obtenir le pardon.

D. Est-ce un grand crime que de communier en état de péché mortel ?

R. Oui, c'est un grand crime que de communier en état de péché mortel ; c'est profaner le corps et le sang de Jésus-Christ ; c'est commettre un horrible sacrilège, comme Judas.

D. Quelles sont les autres dispositions de l'âme pour bien communier ?

R. Les autres dispositions de l'âme pour bien communier sont, un grand désir de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la ferveur de la dévotion à laquelle il faut s'exciter en produisant des actes convenables.

D. Quelles sont les dispositions du corps ?

R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, c'est d'être à jeun, c'est-à-dire n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit (*excepté pour la communion en viatique*) ; la seconde, moins nécessaire, mais de bienséance, c'est d'être proprement vêtu selon son état.

§ 4.—EXERCICE POUR LA COMMUNION.

D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer prochainement à la sainte communion ?

R. Les principaux actes par lesquels on doit se préparer prochainement à la sainte communion, sont des actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.

Tous ces actes sont compris dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois.

PRIÈRE AVANT LA COMMUNION.

Divin Jésus ! quoique je ne vous voie pas des yeux du corps, je crois que c'est vous-même qui allez vous donner à moi dans la sainte communion. Hélas ! je suis indigne d'une telle faveur, après vous avoir tant de fois offensé. O bonté infinie ! j'ai un extrême regret de tous mes péchés, et je me propose de ne plus jamais vous offenser. Je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous aimer toute ma vie. Venez donc, mon Sauveur et mon Dieu, venez dans mon cœur, que je vous donne ; prenez-en possession ; purifiez mon âme ; remplissez-la de vos grâces et établissez-y votre règne pour toujours.

D. Quand est-ce qu'il faut faire cette prière ?

R. C'est principalement lorsque le moment de communier approche qu'il faut faire cette prière, plus de cœur que de bouche.

D. Que faut-il faire après avoir communiqué ?

R. Après avoir communiqué, il faut employer les premiers moments, qui sont infiniment précieux, à faire l'action de grâces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de grâces ?

R. Il convient d'employer à l'action de grâces au moins un quart d'heure.

— D. A quoi faut-il s'occuper principalement pendant le temps de l'action de grâces ?

R. Pendant le temps de l'action de grâces, il faut s'occuper principalement à remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de s'être donné à nous, et à nous offrir à lui sans réserve, et pour cela, faire, plus de cœur que de bouche, des actes d'adoration, d'amour, de remerciement, d'offrande et de demande.

Ceux qui ne savent pas lire peuvent employer le temps de l'action de grâces à répéter, posément et avec dévotion, la prière suivante, qui renferme tous ces actes.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION.

Il est donc vrai, Rédempteur des hommes, que vous habitez en moi, et que je suis en possession de votre corps, de votre sang, de votre âme et de votre divinité. Je vous adore, ô mon Dieu ! du plus profond de mon âme, et j'unis mes adorations à celles que les anges et les saints vous rendent dans le ciel. O Dieu d'amour ! oui, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. Je vous remercie de la grande faveur que vous m'avez faite de vous donner à moi. Je me donne à vous sans réserve. Agréez, divin Jésus, cette offrande que je vous fais de tout ce que je suis et de tout ce que je possède ; disposez de moi selon votre bon plaisir et accordez-moi la grâce de ne jamais vous déplaire.

D. Comment doit-on passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?

R. On doit passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier, dans un pieux recueillement, élevant souvent son cœur à Dieu, se rappelant avec amour et reconnaissance la faveur qu'on a reçue ce jour-là ; éviter les compagnies et faire, s'il est possible, une visite au saint Sacrement dans l'après-midi.

§ 5.—DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

D. Qu'entendez-vous par faire sa *première communion* ?

R. Faire sa *première communion*, c'est recevoir pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie.

D. Quel soin faut-il apporter pour faire dignement sa première communion ?

R. Pour faire dignement sa première communion, il faut : 1^o s'instruire des vérités de la religion, en apprenant bien le catéchisme et en assistant ponctuellement aux instructions qui se font pour préparer les enfants à cette sainte action ;

2° S'exciter à la dévotion et au désir de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

3° Se corriger, longtemps d'avance, de ses mauvaises habitudes, comme de jurer, de mentir, de se quereller, de désobéir à ses parents, etc. ;

4° Se séparer des mauvaises compagnies et s'éloigner des occasions du péché ;

5° Enfin, purifier son cœur de tout péché par une bonne confession. *

D. Est-ce assez pour son salut d'avoir bien fait sa première communion ?

R. Non, c'est un grand bien et un heureux commencement de salut que d'avoir fait une bonne première communion, mais ce n'est pas assez pour assurer son salut ; il faut de plus travailler avec soin à conserver toute sa vie la première grâce qu'on y a reçue.

D. De quel moyen peut-on se servir pour conserver la grâce de sa première communion ?

R. Le premier et le principal moyen de conserver la grâce de sa première communion, c'est de s'approcher souvent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et de le faire toujours avec une grande dévotion.

D. Quels sont les autres moyens de persévérer dans la grâce de la première communion ?

R. En voici quelques autres :

1° Entendre la sainte messe aussi souvent que possible, avec dévotion ;

2° Fuir les moindres apparences du péché et tout ce qui pourrait y donner occasion, comme les mauvaises compagnies, etc. ;

3° Assister avec piété, les dimanches et fêtes, aux instructions et aux offices de l'Eglise, et s'occuper durant le reste du jour à la lecture de quelque bon livre ;

4° Continuer, autant que possible, d'assister au catéchisme, au moins pendant un an ;

* On peut attendre que les enfants aient fait leur première communion pour leur faire apprendre et pour leur expliquer le reste de ce chapitre.

5° Ne jamais manquer à ses prières du matin et du soir et les faire toujours avec respect, attention et dévotion ;

6° Avoir une tendre dévotion à la sainte Vierge, à son bon ange gardien et à son saint patron, ne passant jamais un jour sans les invoquer.

CHAPITRE IV.

Du sacrement de Pénitence.

D. Qu'est-ce que le sacrement de *Pénitence* ?

R. Le sacrement de *Pénitence* est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

D. Le sacrement de Pénitence est-il bien nécessaire pour être sauvé ?

R. Le sacrement de Pénitence est aussi nécessaire pour être sauvé à tous ceux qui, après leur baptême, sont tombés dans quelque péché mortel, que le baptême à ceux qui n'ont pas encore été baptisés.

D. Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence, il faut faire quatre choses :

1° Examiner sa conscience ;

2° S'exciter à la contrition ;

3° Former la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain ;

4° Déclarer tous ses péchés à un prêtre approuvé.

§ 1.—DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

D. Qu'est-ce qu'examiner sa conscience ?

R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement dans sa mémoire tous les péchés dont on est coupable.

D. Est-il absolument nécessaire d'examiner sa conscience avant que de se confesser ?

R. Oui, il est absolument nécessaire d'examiner sa conscience avant que de se confesser, parce que si on

oubliait à confesse un péché mortel, faute de s'être examiné, la confession ne serait pas bonne.

D. Comment faut-il faire l'examen de sa conscience avant de se confesser ?

R. Pour bien faire l'examen de sa conscience avant de se confesser, il faut faire deux choses :

1^o Demander à Dieu la grâce de connaître et de détester ses péchés ; 2^o chercher avec soin à se rappeler tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière confession.

Pour demander à Dieu ses lumières et ses grâces, avant de commencer son examen de conscience, on peut faire la prière suivante ou autre semblable.

PRIÈRE AVANT L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Mon Dieu, donnez-moi les lumières nécessaires pour connaître mes péchés et la grâce pour les détester de tout mon cœur et pour les confesser avec sincérité. Je vous demande cette grâce par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, par l'intercession de la sainte Vierge, de mon saint ange gardien, de mes saints patrons et de tous les saints.

D. Sur quoi faut-il s'examiner ?

R. Il faut s'examiner :

- 1^o Sur les commandements de Dieu et de l'Eglise ;
- 2^o Sur les sept péchés capitaux ;
- 3^o Sur les devoirs de son état ;
- 4^o Sur ses habitudes et ses passions dominantes ;
- 5^o Sur les personnes que l'on a fréquentées et sur les lieux où l'on a été.

D. Comment doit-on s'examiner ?

R. On doit s'examiner en repassant dans sa mémoire ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions, pour remarquer celles où l'on a péché.

D. Combien faut-il mettre de temps à l'examen de sa conscience, avant la confession ?

R. Il faut mettre à cet examen de conscience tout le temps nécessaire pour une affaire si importante, plus ou moins, suivant la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la dernière confession.

D. Par quoi faut-il finir son examen ?

R. Il faut finir son examen par un acte de contrition, afin de s'exciter à la douleur et au regret de ses péchés, avant de les confesser.

D. Est-ce qu'il ne suffit pas de déclarer ses péchés à un prêtre pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non, il ne suffit pas de déclarer ses péchés à un prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ; il faut de plus nécessairement en avoir la contrition.

§ 2.—DE LA CONTRITION.

D. Qu'est-ce que la *contrition* ?

R. La *contrition* est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. La *contrition* est-elle bien nécessaire pour faire une bonne confession ?

R. Oui, la *contrition* est absolument nécessaire pour faire une bonne confession.

D. Qu'est-ce donc qu'une confession faite sans *contrition* ?

R. Une confession faite sans *contrition* est une confession nulle et souvent sacrilège.

§ 3.—DES QUALITÉS DE LA CONTRITION.

D. Quelles qualités doit avoir la *contrition* ?

R. La *contrition* doit avoir quatre qualités. Elle doit être : 1^o *supernaturelle* ; 2^o *intérieure* ; 3^o *universelle* ; 4^o *souveraine*.

D. Qu'est-ce à dire que la *contrition* doit être *supernaturelle* ?

R. La *contrition* doit être *supernaturelle*, c'est-à-dire qu'elle doit être excitée en nous par un mouvement du Saint-Esprit et par un motif de religion.

D. Celui qui n'a regret de ses péchés qu'à cause du déshonneur ou du dommage qu'ils lui ont causé, n'a donc pas une bonne *contrition* ?

R. Non, celui qui n'a regret de ses péchés qu'à cause du déshonneur ou du dommage qu'ils lui ont causé, n'a pas une bonne contrition, parce que sa contrition n'est pas surnaturelle.

D. Qu'est-ce à dire que la contrition doit être *intérieure* ?

R. La contrition doit être *intérieure*, c'est-à-dire qu'elle doit être dans le cœur, et non pas seulement sur le bout des lèvres.

D. Ceux qui se contentent de réciter des actes de contrition, sans avoir le cœur touché du regret d'avoir offensé Dieu, n'ont donc pas une vraie contrition ?

R. Non, ceux qui se contentent de réciter des actes de contrition, sans avoir le cœur touché du regret d'avoir offensé Dieu, n'ont pas une vraie contrition, parce qu'ils n'ont pas une contrition intérieure.

D. Qu'est-ce à dire que la contrition doit être *universelle* ?

R. La contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre au moins à tous les péchés mortels qu'on a commis.

D. S'il n'y avait qu'un seul péché mortel dont on n'eût pas regret, est-ce qu'on n'aurait pas une contrition suffisante ?

R. Non, s'il y avait un seul péché mortel dont on n'eût pas regret, on n'aurait pas une contrition suffisante, parce que ce ne serait pas une contrition universelle.

D. Qu'est-ce à dire enfin que la contrition doit être *souveraine* ?

R. Enfin la contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire que la douleur d'avoir offensé Dieu doit être la plus grande de toutes les douleurs.

D. Est-ce donc que l'on doit être plus affligé d'avoir offensé Dieu que d'avoir perdu ses biens et tout ce qu'on a de plus cher au monde ?

R. Oui, on doit être plus affligé d'avoir offensé Dieu que d'avoir perdu ses biens et tout ce qu'on a de plus

cher au monde, parce que l'offense de Dieu est le plus grand de tous les maux.

D. Toutes ces qualités sont-elles nécessaires à la contrition ?

R. Oui, toutes ces qualités sont tellement nécessaires à la contrition, que s'il lui en manque une seule, elle n'est pas suffisante.

D. Pouvons-nous par nos propres forces avoir une bonne contrition ?

R. Non, la bonne contrition est un don de Dieu qui ne peut venir que de lui et qu'il faut lui demander humblement.

§ 4.—DES MOYENS D'AVOIR UNE BONNE CONTRITION.

D. Que faut-il faire pour avoir une véritable contrition ?

R. Pour avoir une véritable contrition, il faut :

1^o La demander à Dieu avec ferveur ;

2^o S'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la contrition ?

R. Les motifs les plus propres à exciter en nous la contrition sont : 1^o la bonté infinie de Dieu que nous avons offensée ;

2^o Les bienfaits de Dieu et notre ingratitude envers lui ;

3^o La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont nos péchés sont la cause ;

4^o Le paradis que nous avons perdu, et l'enfer que nous avons mérité.

D. Pour avoir une bonne contrition, est-ce assez de regretter ses péchés ?

R. Non, pour avoir une bonne contrition, il ne suffit pas de regretter ses péchés ; il faut de plus avoir le *ferme propos*, c'est-à-dire une résolution sincère et *ferme* de ne plus offenser Dieu.

D. Le ferme propos est-il absolument nécessaire à la contrition ?

R. Oui, le ferme propos est absolument nécessaire à la contrition ; sans cette ferme résolution de ne plus offenser Dieu, il ne peut y avoir de vraie contrition.

D. Quelle est la meilleure marque de la vraie contrition ?

R. La meilleure marque de la vraie contrition, c'est le ferme propos : on peut croire en effet qu'on a une vraie douleur d'avoir offensé Dieu quand on se sent une ferme résolution de ne plus l'offenser, et que l'on prend les moyens d'éviter le péché.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu doit-elle être prise seulement pour un temps limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non, la résolution de ne plus offenser Dieu ne doit pas être prise seulement pour un temps limité, mais pour toujours.

D. Dans quel temps faut-il demander à Dieu la contrition et s'y exciter, pour se disposer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Il faut demander à Dieu la contrition, avec la grâce de connaître ses péchés, avant de commencer à s'examiner ; il faut la demander encore, s'y exciter et en produire des actes après son examen, en attendant le moment de se confesser ; mais c'est surtout pendant que le prêtre donne l'absolution qu'on doit s'exciter à la contrition avec le plus de ferveur et en faire un acte de tout son cœur.

§ 5.—DE LA CONFESION.

D. Qu'est-ce que la *confession* ?

R. La *confession* est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'absolution.

D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Oui, les prêtres ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Peuvent-ils pardonner tous les péchés, même les plus énormes ?

R. Oui, ils peuvent pardonner tous les péchés, même les plus énormes, pourvu qu'on s'en confesse avec une sincère contrition.

D. De qui les prêtres ont-ils reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés ?

R. C'est de Jésus-Christ lui-même que les prêtres ont reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Quelles conditions doit avoir la confession pour être bonne ?

R. La confession, pour être bonne, doit être *humble*, *sincère* et *entière*.

D. La confession doit être *humble* : qu'est-ce à dire ?

R. La confession doit être *humble*, c'est-à-dire qu'on doit s'accuser de ses péchés avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

D. La confession doit être *sincère* : qu'est-ce à dire ?

R. La confession doit être *sincère*, c'est-à-dire qu'on doit dire ses péchés franchement et simplement, comme on les connaît, sans exagération ni excuse.

D. La confession doit être *entière* : qu'est-ce à dire ?

R. La confession doit être *entière*, c'est-à-dire qu'on doit déclarer tous les péchés mortels qu'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

D. Est-il nécessaire de déclarer aussi le nombre de ses péchés et leurs circonstances ?

R. Oui, pour que la confession soit entière, il est nécessaire de déclarer aussi le nombre de chaque péché et les circonstances qui en changent l'espèce.

D. Donnez-en un exemple ?

R. Par exemple, si on a dérobé, il faut dire combien de fois on l'a fait, si c'est une chose sacrée, ou si c'est dans un lieu saint qu'on l'a prise, parce que dans ces circonstances, ce n'est pas simplement un vol, c'est encore un sacrilège.

D. Celui qui cacherait volontairement à confesse un péché mortel, ferait-il un grand mal ?

R. Celui qui cacherait volontairement un péché mortel à confesse ferait une confession nulle et sacrilège.

D. A quoi serait obligé celui qui aurait fait une telle confession ?

R. Celui qui aurait fait une telle confession serait obligé à la recommencer tout entière et à s'accuser, en particulier, du sacrilège qu'il aurait commis en cachant ce péché.

D. Quand est-ce que l'on reçoit le sacrement de Pénitence ?

R. On reçoit le sacrement de Pénitence quand le prêtre donne l'*absolution*.

§ 6.—DE L'ABSOLUTION.

D. Qu'est-ce que l'*absolution* ?

R. L'*absolution* est le pardon des péchés accordé par le prêtre au nom de Jésus-Christ.

D. Ce pardon des péchés, que le prêtre accorde, est-il toujours ratifié dans le ciel ?

R. Oui, ce pardon des péchés que le prêtre accorde dans le sacrement de Pénitence, est toujours ratifié dans le ciel, pourvu que la personne qui s'en confesse soit véritablement pénitente.

D. Qui est-ce qui nous assure que les péchés que les prêtres pardonnent quand ils donnent l'*absolution*, sont pardonnés dans le ciel ?

R. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous en assure, quand il dit à ses apôtres : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* *

D. Les prêtres donnent-ils l'*absolution* toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, les prêtres ne donnent pas l'*absolution* toutes les fois que l'on va à confesse ; ils jugent quelque-

* Saint Jean, xx, 23.

fois à propos de la différer pour s'assurer des dispositions des pénitents et leur donner le temps de s'y préparer.

D. Que doit faire un pénitent quand le confesseur lui diffère l'absolution ?

R. Quand le confesseur diffère l'absolution, le pénitent doit se soumettre à ce délai avec humilité, en éloigner la cause et travailler à se mieux préparer pour une autre fois.

§ 7.—EXERCICE POUR LA CONFESSION.

D. Quand le moment de se confesser est arrivé, que faut-il faire ?

R. Quand le moment de se confesser est arrivé, il faut aller se mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne pas le regarder en face, faire sur soi le signe de la croix, et dire :

EN FRANÇAIS :

Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.

Je confesse à Dieu, etc., page 5, jusqu'à par ma faute.

EN LATIN :

Benedic mihi, pater, quia peccavi.

Confiteor Deo, etc., page 5, jusqu'à mea culpa.

D. Que fait-on ensuite ?

R. Ensuite on dit : 1^o combien il y a de temps qu'on a été à confesse ;

2^o Si on a reçu l'absolution la dernière fois ;

3^o Si on a accompli la pénitence imposée ; puis on commence sa confession en disant à chaque péché :

Mon père, je m'accuse de...

D. Quand on a fini d'accuser ses péchés, que faut-il faire ?

R. Quand on a fini d'accuser ses péchés, il faut dire :

“ Je m'accuse de plus de bien d'autres péchés que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie ; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution.”

Puis tout de suite on achève le *Confiteor* en disant :

EN FRANÇAIS .

Par ma faute, etc.

EN LATIN :

Mea culpa, etc.

D. Après avoir fini le *Confiteor*, que doit-on faire ?

R. Après avoir fini le *Confiteor*, on doit écouter avec respect les avis que le confesseur juge à propos de donner et accepter avec soumission la pénitence qu'il impose.

D. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire pendant qu'il la donne ?

R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, il faut pendant qu'il la donne s'exciter de nouveau à la contrition et en faire un acte de tout son cœur ; ensuite se retirer modestement à l'écart pour remercier Dieu de la grande grâce que l'on vient de recevoir ; et puis enfin faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. Quelle prière faut-il dire pour remercier Dieu après avoir reçu l'absolution ?

R. Pour remercier Dieu après avoir reçu l'absolution, ceux qui ne savent pas lire peuvent dire la prière suivante :

PRIÈRE APRÈS LA CONFESSION.

Je ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu ! vous m'avez pardonné ; par la vertu du sacrement de Pénitence, vous avez effacé mes péchés ; vous m'avez reçu en grâce ! O mon Dieu, soyez à jamais béni de vos miséricordes ! Pénétré de reconnaissance, je promets de vous aimer et de vous servir désormais de tout mon cœur. Mais je ne puis rien sans vous ; conservez-moi donc, par votre grâce, dans cette sainte résolution et accordez-moi le don de persévérance dans votre service.

§ 8.—DE LA SATISFACTION.

D. Qu'est-ce que la *satisfaction* ?

R. La *satisfaction* est une réparation que l'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Cette réparation est si nécessaire, que sans elle, ou au moins sans le désir et la volonté de satisfaire, il ne peut y avoir de véritable contrition, ni par conséquent de pardon des péchés.

D. Mais, quand le péché est pardonné, est-on encore obligé de faire pénitence ?

R. Oui, même après que le péché a été pardonné, on est encore obligé de faire pénitence, pour satisfaire à la justice de Dieu, qui en accordant le pardon du péché dans le sacrement de Pénitence, ne remet pas toujours toute la peine qui lui est due.

D. Pouvons-nous, par nous-mêmes, satisfaire à la justice de Dieu ?

R. Non, nous ne pouvons satisfaire à la justice de Dieu par nous-mêmes ; nous ne le pouvons que par Jésus-Christ, notre souverain médiateur, de qui nos satisfactions tirent toute leur valeur.

D. Par quelles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu pour ses péchés ?

R. On satisfait à Dieu pour ses péchés :

1^o Par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et qu'on les supporte avec patience, en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

2^o Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière ;

3^o Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose ;

4^o En gagnant les indulgences.

D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?

R. Oui, on est obligé, sous peine de péché, d'accomplir fidèlement la pénitence imposée par le confesseur.

D. Qu'entendez-vous par les *indulgences* ?

R. Par les *indulgences*, j'entends des grâces que l'Eglise accorde aux fidèles, pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Que faut-il faire pour gagner les indulgences ?

R. Pour gagner les indulgences, il faut :

1^o Etre en état de grâce et véritablement repentant de tous ses péchés ;

2^o Accomplir fidèlement toutes les conditions prescrites par celui qui les accorde.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. On satisfait au prochain en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Expliquez cela plus particulièrement par des exemples ?

R. Par exemple, si l'on a causé quelque dommage au prochain dans ses biens, il faut restituer ; si l'on a terni sa réputation par médisance ou par calomnie, il faut la réparer ; si on l'a insulté ou offensé, il faut lui faire excuse ou lui demander pardon ; enfin il faut, autant que possible, se réconcilier avec ses ennemis et réparer le scandale qu'on a donné.

D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain ou réparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il ne faut jamais différer de se réconcilier avec son prochain et de réparer le tort qu'on lui a fait ; que si on ne peut le faire avant que d'aller à confesse, on doit se hâter d'accomplir ce devoir aussitôt après sa confession.

CHAPITRE V.

De l'Extrême - Onction.

D. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?

R. L'Extrême-Onction est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. Que faut-il faire pour se préparer à recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Pour se préparer à recevoir l'Extrême-Onction, il faut s'exciter au regret de tous les péchés de sa vie et se confesser, si l'on se sent coupable de quelque faute grave.

D. Quand faut-il recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Il faut recevoir l'Extrême-Onction dès qu'on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

CHAPITRE VI

Du sacrement de l'Ordre.

D. Qu'est-ce que l'*Ordre* ?

R. L'*Ordre* est un sacrement qui donne le pouvoir spirituel de faire les fonctions sacrées, et la grâce pour les faire dignement.

CHAPITRE VII

Du sacrement de Mariage.

D. Qu'est-ce que le *Mariage* ?

R. Le *Mariage* est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. En quelles dispositions faut-il être pour recevoir dignement le sacrement de Mariage ?

R. Pour recevoir dignement le sacrement de Mariage, il faut être en état de grâce et dans la ferme résolution de servir Dieu fidèlement dans l'état du mariage.

D. A quoi s'exposent ceux qui se marient en état de péché mortel ?

R. Ceux qui se marient en état de péché mortel profanent le sacrement de Mariage, et, par ce sacrilège, se rendent indignes des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur la personne et sur les familles de ceux qui reçoivent ce sacrement en de saintes dispositions.

TROISIÈME PARTIE.

Des commandements.

D. Que faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Pour aller en paradis, il faut garder les commandements de Dieu et de l'Eglise.

CHAPITRE PREMIER.

Des commandements de Dieu.

D. Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?

R. Il y a dix commandements de Dieu.

D. Récitez-les.

R. *Un seul Dieu tu adoreras, etc., page 7.*

D. Quel est l'abrégé des dix commandements de Dieu ?

R. L'abrégé des dix commandements de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : Aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

D. Qui est notre prochain ?

R. Tous les hommes, et même nos ennemis, sont notre prochain.

D. Est-ce donc que nous sommes obligés d'aimer nos ennemis ?

R. Oui, nous sommes obligés d'aimer nos ennemis pour l'amour de Dieu, de pardonner et de faire du bien à ceux qui nous font du mal ; c'est la loi de l'Évangile.

D. A quoi nous oblige l'amour ou la charité que nous devons avoir pour le prochain ?

R. La charité que nous devons avoir pour le prochain nous oblige à faire toujours aux autres ce que nous voudrions raisonnablement qu'on nous fit à nous-mêmes ; et à ne jamais faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes.

PREMIER COMMANDEMENT.

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*

R. Par ce commandement, il nous est ordonné : 1^o de croire en Dieu ; 2^o d'espérer en lui ; 3^o de l'aimer de tout notre cœur ; 4^o de n'adorer que lui seul.

D. Quelles sont les vertus prescrites par ce grand commandement ?

R. Les vertus prescrites par ce grand commandement sont la foi, l'espérance et la charité.

D. Qu'est-ce que la *foi* ?

R. La *foi* est une vertu surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement tout ce que l'Église nous enseigne, parce que c'est Dieu qui l'a révélé.

D. Qu'est-ce que l'*espérance* ?

R. L'*espérance* est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance, ses grâces en ce monde et le paradis en l'autre, par les mérites de Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que la *charité* ?

R. La *charité* est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même, par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

D. Comment appelle-t-on ces trois vertus ?

R. On appelle ces trois vertus *théologiques*.

D. Ces trois vertus sont-elles nécessaires au salut ?

R. Oui, la foi, l'espérance et la charité sont absolument nécessaires au salut.

D. Sommes-nous obligés de faire des actes de foi, d'espérance et de charité ?

R. Oui, nous devons faire souvent des actes de foi, d'espérance et de charité.

D. Faites des actes de foi, d'espérance et de charité.

R. Acte de foi :—*Mon Dieu, je crois, etc.*, page 6.

Acte d'espérance :—*Mon Dieu, appuyé, etc.*, page 6.

Acte de charité :—*Mon Dieu, qui êtes, etc.*, page 6.

D. Qu'est-ce qu'adorer Dieu ? /

R. Adorer Dieu, c'est lui offrir l'hommage souverain de notre esprit et de notre cœur, comme à notre créateur, à notre souverain maître et à notre fin dernière.

D. Faites un acte d'adoration.

R. Acte d'adoration :—*Mon Dieu, je vous adore, etc.*, page 6.

D. Est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non, il n'est pas permis d'adorer autre chose que Dieu : à Dieu seul appartient l'hommage souverain de notre esprit et de notre cœur.

D. Est-ce que nous n'adorons pas les saints et les anges ?

R. Non, nous n'adorons ni les saints ni les anges : nous nous contentons de les honorer et de les invoquer comme les amis de Dieu.

D. Est-il bon d'invoquer les saints ?

R. Oui, il est bon et utile d'invoquer les saints afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu et qu'ils nous obtiennent des grâces, par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Est-il bon aussi d'honorer les reliques et les images des saints ?

R. Oui, il est bon aussi d'honorer les reliques et les images des saints : l'Eglise catholique l'a toujours fait et nous enseigne à le faire.

SECOND COMMANDEMENT.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

D. Que défend le second commandement : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Ce commandement défend toute profanation du saint nom de Dieu, les serments indiscrets, injustes, ou faux, les blasphèmes, les jurements et les imprécations.

D. Qu'est-ce qu'un *serment* ?

R. Le *serment* est un acte de religion, par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on affirme ou de ce que l'on promet.

D. Quand est-ce que le serment est *indiscret* ?

R. Le serment est *indiscret* lorsqu'il est fait légèrement, sans nécessité, et pour des choses peu importantes.

D. Quand est-ce que le serment est *injuste* ?

R. Le serment est *injuste* lorsqu'on le fait pour s'engager à faire quelque chose de mal.

D. Celui qui a fait serment de faire quelque chose de mal, comme de tuer, de se venger, etc., est-il obligé de tenir son serment ?

R. Non, celui qui a fait serment de faire quelque chose de mal ne doit pas tenir son serment ; il commettrait un nouveau péché en accomplissant un tel serment.

D. Quand est-ce que le serment est *faux* ?

R. Le serment est *faux* lorsqu'il est contre la vérité ; c'est ce qu'on appelle *faux serment* ou *parjure*.

D. Le faux serment est-il un grand péché ?

R. Oui, le faux serment est un très grand péché.

D. Qu'est-ce que le *blasphème* ?

R. Le *blasphème* est une parole injurieuse contre Dieu ou contre les choses saintes.

D. Le blasphème est-il un grand mal ?

R. Le blasphème est un crime énorme.

D. Est-ce pécher grièvement que de prononcer certaines paroles connues sous le nom de *jurements*, d'*imprécations*, dans le langage ordinaire ?

R. Plusieurs de ces jurements et de ces imprécations ne sont que des paroles grossières ; mais plusieurs sont criminels et approchent du blasphème : tous peuvent devenir scandaleux par circonstance. C'est pourquoi les bons chrétiens doivent s'abstenir de les proférer.

D. Le second commandement nous oblige-t-il à quelque chose ?

R. Le second commandement nous oblige à prononcer toujours avec respect le saint nom de Dieu et à accomplir nos vœux.

D. Qu'est-ce qu'un vœu ?

R. Le vœu est une promesse faite à Dieu de l'honorer en lui-même, ou dans ses saints, par quelque action de piété.

D. C'est donc pécher que de ne pas accomplir ses vœux ?

R. Oui, c'est un péché grave que de ne pas accomplir ses vœux.

TROISIÈME COMMANDEMENT.

Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

D. A quoi nous oblige le troisième commandement de Dieu : *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement ?*

R. Ce commandement nous oblige à sanctifier les dimanches par un saint repos.

D. En quoi consiste ce saint repos ?

R. Ce saint repos consiste à s'abstenir de toute œuvre servile et à vaquer aux œuvres de piété.

D. Qu'entendez-vous par *œuvres serviles* ?

R. Par *œuvres serviles*, j'entends les travaux corporels, le commerce et généralement tout travail qui se rapporte aux besoins de la vie.

D. Est-il permis le dimanche de faire quelques œuvres serviles ?

R. Oui, il est permis le dimanche de faire les œuvres serviles que l'Eglise juge nécessaires aux besoins de la vie.

D. Suffit-il pour sanctifier le dimanche de s'abstenir des œuvres serviles ?

R. Non, pour sanctifier le dimanche, il ne suffit pas de s'abstenir des œuvres serviles ; il faut de plus faire des œuvres de piété et de religion, et surtout celles qui sont commandées par l'Eglise.

QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.

D. Que nous ordonne le quatrième commandement :
Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement ?

R. Ce commandement nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, et particulièrement nos pères et mères.

D. En quoi consiste l'honneur que nous devons à nos pères et mères ?

R. L'honneur que nous devons à nos pères et mères consiste à les aimer, à les respecter, à leur obéir et à les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi ajoute-t-on *afin de vivre longuement ?*

R. On ajoute *afin de vivre longuement*, c'est-à-dire longtemps, parce que Dieu a attaché une bénédiction particulière à l'accomplissement de ce précepte.

D. Outre nos pères et mères, devons-nous honorer encore quelques-uns de nos parents ?

R. Outre nos pères et mères, nous devons honorer encore nos autres parents, selon leur âge et selon l'autorité qu'ils ont sur nous.

D. Devons-nous aussi respecter le gouvernement et obéir à ses lois ?

R. Oui, nous devons aussi respecter le gouvernement et obéir à ses lois, dans les choses temporelles : c'est un point important de la morale chrétienne.

D. A quoi sont obligés ceux qui sont en service ?

R. Ceux qui sont en service sont obligés d'avoir du respect pour leurs maîtres et maîtresses, de leur obéir et de leur être fidèles jusque dans les petites choses.

D. Quels sont les devoirs des maîtres et maîtresses envers leurs serviteurs ?

R. Les devoirs des maîtres et maîtresses envers leurs serviteurs, sont de les aimer comme leurs enfants, de veiller soigneusement sur leur conduite et de les payer fidèlement.

D. Quel honneur devons-nous à nos supérieurs spirituels ?

R. Nous devons à nos supérieurs spirituels le respect, l'amour et l'obéissance, dans l'ordre de la religion et du salut.

CINQUIÈME COMMANDEMENT.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

D. Que défend le cinquième commandement : *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Ce commandement nous défend de tuer, de battre, de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

D. Qu'est-ce que scandaliser son prochain ?

R. Scandaliser son prochain, c'est l'induire au mal ou l'empêcher de faire le bien.

D. Celui qui a frappé, ou blessé, ou injurié quelqu'un injustement, est-il obligé à quelque réparation ?

R. Oui, celui qui a frappé, ou blessé, ou injurié quelqu'un injustement, est obligé à réparer l'injure qu'il lui a faite et tout le dommage qu'il lui a causé par ses mauvais traitements.

SIXIÈME COMMANDEMENT.

Impudique point ne seras, de corps ni de consentement.

D. Que défend le sixième commandement : *Impudique point ne seras, de corps ni de consentement ?*

R. Ce commandement défend toutes les actions contraires à la pureté et à la modestie et tout consentement à ces actions.

D. Que faut-il faire pour se préserver de l'impureté ?

R. Pour se préserver de l'impureté, il faut rejeter promptement toutes les pensées impures ou déshonnêtes, recourir à Dieu par la prière et fuir les occasions.

SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Biens d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment.

D. Qu'est-il défendu par le septième commandement :
Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment ?

R. Par ce commandement, il est défendu de prendre ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a pris ou qui retient injustement le bien du prochain, ou qui lui a causé quelque dommage ?

R. Celui qui a pris ou qui retient injustement le bien du prochain, ou qui lui a causé quelque dommage, est obligé à restituer.

D. Cette restitution est-elle bien nécessaire ?

R. Cette restitution est si nécessaire, que si on ne la fait pas, ou, du moins, si on n'a pas la volonté de la faire, on ne peut ni obtenir le pardon de ses péchés, ni être sauvé.

HUITIÈME COMMANDEMENT.

Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

D. Que défend le huitième commandement : *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement ?*

R. Ce commandement défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérement, de le décrier, soit par médisance, soit par calomnie.

D. Est-ce qu'il n'est jamais permis de mentir ?

R. Non, il n'est jamais permis de mentir, pas même pour rendre service.

D. Est-on obligé de réparer le dommage qu'on a causé à son prochain par mensonge, par faux témoignage, par calomnie ou par médisance ?

R. Oui, on est obligé de réparer, autant que possible, tout le dommage qu'on a causé à son prochain, dans son honneur, ses biens, ou sa personne, soit par

mensonge, soit par faux témoignage, soit par calomnie ou par médisance.

NEUVIÈME COMMANDEMENT.

L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.

D. Que défend le neuvième commandement : *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement ?*

R. Ce commandement défend de consentir aux pensées impures et aux désirs deshonnêtes de la chair.

D. Est-ce un grand mal d'entretenir ces sortes de mauvaises pensées et de mauvais désirs dans son cœur ?

R. Oui, c'est un péché mortel d'entretenir volontairement ces sortes de mauvaises pensées et de mauvais désirs dans son cœur.

D. Quel est le meilleur moyen de les chasser ?

R. Un des meilleurs moyens de les chasser, c'est de penser à Dieu, qui voit le fond de nos cœurs.

DIXIÈME COMMANDEMENT.

Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.

D. Que nous est-il défendu par le dixième commandement : *Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement ?*

R. Par ce commandement, Dieu nous défend de désirer d'avoir le bien du prochain par des voies injustes.

D. Comment pèche-t-on contre ce commandement ?

R. On pèche contre ce commandement :

1^o Quand on a la volonté de prendre ou de garder ce qui appartient aux autres ;

2^o Quand on cherche à tromper dans les marchés, dans les marchandises, dans les poids et les mesures, etc.

CHAPITRE II.

Des commandements de l'Eglise.

D. Tous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les commandements de l'Eglise ?

R. Oui, tous les chrétiens sont étroitement obligés d'observer les commandements de l'Eglise.

D. Pourquoi sommes-nous si étroitement obligés d'obéir à l'Eglise ?

R. Nous sommes étroitement obligés d'obéir à l'Eglise, parce que Jésus-Christ lui-même nous le commande.

D. Comment doit donc être regardé celui qui n'écoute pas l'Eglise ?

R. Selon la doctrine de Jésus-Christ, celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain.

D. De qui l'Eglise a-t-elle reçu le pouvoir de faire des lois ?

R. C'est de Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'Eglise a reçu le pouvoir de faire des lois, quand il a dit à ses apôtres : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise.*—Luc, x, 16.

D. Combien y a-t-il de principaux commandements de l'Eglise ?

R. Il y a sept principaux commandements de l'Eglise.

D. Récitez-les.

R. *Les fêtes tu sanctifieras, etc., page 8.*

PREMIER COMMANDEMENT.

Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.

D. Que nous ordonne le premier commandement de l'Eglise : *Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement ?*

R. Ce commandement nous ordonne de sanctifier les fêtes d'obligation.

D. De quelle manière devons-nous sanctifier les fêtes ?

R. Nous devons sanctifier les fêtes de la même manière que les dimanches.

SECOND COMMANDEMENT.

Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.

D. A quoi nous oblige le second commandement

de l'Eglise : *Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement ?*

R. Ce commandement nous oblige à assister, les dimanches et fêtes d'obligation, à la messe, particulièrement à la messe paroissiale.

TROISIEME COMMANDEMENT.

Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.

D. A quoi sommes-nous obligés par le troisième commandement de l'Eglise : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an ?*

R. Par ce commandement, nous sommes obligés d'aller à confesse au moins une fois tous les ans, et de faire une bonne confession.

D. Tout le monde est-il obligé d'aller à confesse ?

R. Oui, tout fidèle qui a l'usage de la raison est tenu de se confesser au moins une fois tous les ans ; personne n'est dispensé de cette obligation.

QUATRIEME COMMANDEMENT.

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.

D. Que nous ordonne l'Eglise par son quatrième commandement : *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ?*

R. Par ce commandement, l'Eglise nous ordonne deux choses :

1° De communier au moins une fois tous les ans, avec les dispositions convenables ;

2° De faire cette communion dans la quinzaine de Pâques et dans l'église paroissiale.

CINQUIEME COMMANDEMENT.

Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.

D. Quelle obligation nous impose le cinquième commandement de l'Eglise : *Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement ?*

R. Ce commandement nous fait une obligation de jeûner les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine des quatre-temps ; tous les jours du carême, excepté les dimanches ; la veille de Noël, de la Pentecôte, de la St-Pierre, de l'Assomption et de la Toussaint ; et tous les mercredis et vendredis de l'avent, auxquels jours ont été renvoyés les jeûnes des autres vigiles (1).

D. En quoi consiste le jeûne que l'Eglise nous prescrit ?

R. Le jeûne que l'Eglise nous prescrit consiste principalement à s'abstenir de viandes, et à ne faire qu'un repas, et ce n'est que par tolérance qu'on permet une légère collation.

SIXIÈME COMMANDEMENT.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même.

D. Que nous est-il ordonné par le sixième commandement de l'Eglise : *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même* ?

R. Par ce commandement, il nous est ordonné de faire maigre tous les vendredis, excepté celui où tombe le jour de Noël, et tous les samedis où l'on observe le jeûne (2).

D. Que faut-il observer, les jours de jeûne de carême où, par dispense, on peut manger gras ?

R. Les jours de jeûne de carême où, par dispense, on peut manger gras, il faut observer de ne faire qu'un seul repas de viande et de n'y pas manger de poisson.

SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement.

D. A quoi oblige le septième commandement de

(1) Pour la discipline particulière au Bas-Canada, touchant le jeûne et l'abstinence, voyez, à la fin de ce Catéchisme, ce qui a été réglé par un décret de 1844.

(2) Voyez, pour les autres jours d'abstinence, la note de la section précédente.

l'Eglise: Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement?

R. Ce commandement, oblige les fidèles à payer les dîmes, offrandes et autres droits autorisés pour les frais du culte divin et pour l'entretien des pasteurs.

D. Les commandements de l'Eglise obligent-ils sous peine de péché mortel?

R. Oui, les commandements de l'Eglise obligent sous peine de péché mortel, et c'est ce qui doit faire trembler un grand nombre de chrétiens qui les observent mal.

CHAPITRE III

De la grâce.

D. Avons-nous besoin de quelque secours pour observer les commandements?

R. Oui, pour observer les commandements, nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu.

D. Qu'est-ce que la grâce?

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait, par sa pure bonté et par les mérites de Jésus-Christ, pour opérer notre salut.

D. Y a-t-il plusieurs sortes de grâces?

R. Il y a deux sortes de grâces : la grâce *habituelle* ou *sanctifiante*, et la grâce *actuelle*.

D. Qu'est-ce que la grâce *sanctifiante*?

R. La grâce *sanctifiante* est celle qui nous rend saints devant Dieu, dès qu'elle est en nous.

D. Pourquoi l'appelle-t-on grâce *habituelle*?

R. On l'appelle grâce *habituelle*, parce qu'elle se conserve et demeure en nous. Par exemple, la grâce *sanctifiante* que les enfants ont reçue dans le baptême, demeure en eux tant qu'ils ne tombent pas dans le péché mortel.

D. Qu'est-ce que la grâce *actuelle*?

R. La grâce *actuelle* est celle qui ne nous sanctifie pas par elle-même, mais qui nous dispose à être saints ou à devenir plus saints, quand nous y coopérons.

D. Pourquoi cette grâce est-elle appelée *actuelle* ?

R. Cette grâce est appelée *actuelle*, parce que c'est un secours passager, par lequel Dieu nous excite intérieurement et nous aide à faire le bien ou à éviter le mal.

D. Pouvons-nous faire quelque chose pour notre salut, sans la grâce ?

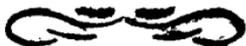
R. Non, nous ne pouvons rien faire pour notre salut, sans la grâce, pas même avoir une bonne pensée.

D. Comment perd-on la grâce ?

R. On perd la grâce sanctifiante par un seul péché mortel ; on perd les grâces actuelles en résistant à leurs inspirations ou en négligeant d'en profiter.

D. Comment obtient-on la grâce ?

R. On obtient la grâce par la prière et par les sacrements.



QUATRIÈME PARTIE.

De la prière.

D. C'est-ce que la *prière* ?

R. La *prière* est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.

D. Est-il nécessaire de prier Dieu ?

R. Oui, il est nécessaire de prier Dieu, à cause du besoin continuel que nous avons de sa grâce.

D. Comment faut-il prier ?

R. Il faut prier avec respect, avec attention et dévotion, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter d'être exaucés.

CHAPITRE PREMIER.

De l'oraison dominicale.

D. Quelle est la plus excellente de toutes les prières ?

R. La plus excellente de toutes les prières, c'est le *Pater* ou l'oraison dominicale : c'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Récitez l'oraison dominicale.

EN FRANÇAIS :

En *Notre Père*, etc., page 2

EN LATIN :

Pater noster, etc., page 2

D. A qui parlons-nous en disant *notre Père* ?

R. C'est à Dieu que nous parlons en disant *notre Père*.

D. Pourquoi l'appelons-nous *notre Père* ?

R. Nous l'appelons *notre Père*, parce qu'il est le créateur de toutes choses, le père de tous les hommes, et particulièrement des bons chrétiens.

D. Pourquoi disons-nous : *qui êtes aux cieux*, Dieu étant partout ?

R. Nous disons : *qui êtes aux cieux*, pour élever notre esprit et notre cœur au ciel, où est le trône de Dieu, qui seul doit fixer notre attention dans la prière.

D. Combien y a-t-il de demandes dans l'oraison dominicale ?

R. Il y a sept demandes dans l'oraison dominicale, qui renferment tout ce qu'un cœur chrétien doit désirer et demander.

PREMIÈRE DEMANDE.

Que votre nom soit sanctifié.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre nom soit sanctifié ?*

R. Par ces paroles, nous demandons que Dieu soit connu, adoré et servi de tout le monde, et que son saint nom soit prononcé avec le plus grand respect.

SECONDE DEMANDE.

Que votre règne arrive.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre règne arrive ?*

R. Par ces paroles, nous demandons que Dieu règne sur nos cœurs ici-bas par sa grâce et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans le ciel.

TROISIÈME DEMANDE.

Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel ?*

R. Par ces paroles, nous demandons à Dieu la grâce de faire sa sainte volonté sur la terre, comme les anges et les saints la font dans le ciel.

QUATRIÈME DEMANDE.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :
Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour !

R. Par ces paroles, nous demandons à Dieu la nourriture du corps et de l'âme, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire pour la conservation de notre vie et le salut de nos âmes.

CINQUIÈME DEMANDE.

Pardonnez-nous nos offenses.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :
Pardonnez-nous nos offenses !

R. Par ces paroles, nous demandons à Dieu le pardon de nos péchés, reconnaissant que nous l'offendons tous les jours.

D. Pourquoi ajoutons-nous : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*

R. Nous ajoutons ces paroles : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, pour nous souvenir qu'il faut pardonner à ceux qui nous offensent, si nous voulons que Dieu nous pardonne à nous-mêmes.

SIXIÈME DEMANDE.

Ne nous induisez point en tentation.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :
Ne nous induisez point en tentation !

R. Par ces paroles, nous demandons à Dieu de nous préserver des tentations et de nous faire la grâce de les surmonter.

SEPTIÈME DEMANDE.

Mais délivrez-nous du mal.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :
Mais délivrez-nous du mal !

R. Par ces paroles, nous demandons à Dieu de

nous préserver et de nous délivrer de tous les maux de l'âme et du corps, principalement du péché et de la mort éternelle.

CHAPITRE II.

De la salutation angélique.

D. Pourquoi prions-nous si souvent la sainte Vierge ?

R. Nous prions souvent la sainte Vierge, parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.

D. La sainte Vierge offre-t-elle nos prières à Dieu immédiatement par elle-même ?

R. Non, la sainte Vierge n'offre pas nos prières à Dieu par elle-même ; elle ne peut les offrir que par Jésus-Christ, souverain médiateur entre Dieu et les hommes ; et ce n'est aussi que par lui qu'elle nous obtient des grâces.

D. Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la sainte Vierge ?

R. C'est par la salutation angélique, appelée aussi *Ave Maria*, que l'Eglise invoque plus ordinairement la sainte Vierge.

D. Qu'est-ce que la salutation angélique ?

R. La salutation angélique est une prière composée principalement des paroles de l'archange Gabriel et de sainte Elisabeth à la sainte Vierge, auxquelles est jointe une humble demande, ajoutée par l'Eglise.

D. Récitez la salutation angélique.

EN FRANÇAIS :

R. Je vous salue, Marie, etc., page 4.

EN LATIN :

Ave, Maria, etc., page 4.

D. Pourquoi récitons-nous si souvent cette prière ?

R. Nous récitons souvent cette prière, parce qu'elle est très agréable à la sainte Vierge et très utile pour nous.

D. Pourquoi la commence-t-on par ces mots : *Je vous salue ?*

R. On la commence par ces mots : *Je vous salue,*

pour s'adresser à la sainte Vierge de la même manière et dans les mêmes termes que l'archange Gabriel, qui la salua par ces paroles, lorsqu'il fut envoyé de Dieu pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation.

D. Que signifie le nom de *Marie* ?

R. Le nom de *Marie* signifie *princesse*, parce qu'elle est la reine du ciel et de la terre ; et *dame de la mer*, parce qu'elle guide à travers les écueils ceux qui voyagent sur la mer de ce monde et les conduit au ciel.

D. Qu'expriment ces mots : *pleine de grâce* ?

R. Ces mots : *pleine de grâce*, expriment l'abondance des biens spirituels et la plénitude des grâces dont le cœur de Marie a été enrichi.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles : *le Seigneur est avec vous* ?

R. Par ces paroles : *le Seigneur est avec vous*, j'entends que Dieu habite en Marie, comme dans son temple, à cause de son incomparable pureté.

D. Pourquoi dit-on : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes* ?

R. On dit : *Vous êtes bénis entre toutes les femmes*, pour reconnaître que Marie a reçu de Dieu, elle seule, plus de grâces et une plus grande dignité, que toutes les autres créatures ensemble.

D. Pourquoi ajoute-t-on : *Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni* ?

R. On ajoute : *Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni*, pour dire à Marie que nous croyons que son divin Fils est la sainteté même ; et pour nous réjouir avec elle de ce qu'il est glorifié par son Père et adoré par les hommes.

D. Pourquoi disons-nous : *Sainte Marie, Mère de Dieu* ?

R. Nous disons : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, pour faire un acte de foi qu'elle est Mère de Dieu, puisqu'elle a conçu et mis au monde Jésus-Christ, qui est le Fils unique de Dieu fait homme pour nous.

D. Pourquoi ajoutons-nous : *Priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ?*

R. Nous ajoutons : *Priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort*, pour demander à cette sainte Mère d'intercéder sans cesse pour nous, afin de nous obtenir la plus grande de toutes les grâces, la grâce de bien vivre et de bien mourir.

CHAPITRE III.

Du chapelet.

D. Qu'est-ce que le *chapelet* ?

R. Le *chapelet* est un pieux exercice composé des plus excellentes prières de l'Eglise, qui sont le *Credo*, le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Gloria Patri*.

D. Comment se divise le chapelet ?

R. Le chapelet se divise en cinq dizaines, formées chacune d'un *Pater*, de dix *Ave Maria* et d'un *Gloria Patri*.

D. Comment commence-t-on le chapelet ?

R. On commence le chapelet par le *Credo*, pour s'exciter à prier avec une foi vive ; par trois *Ave Maria*, pour honorer les rapports de la sainte Vierge avec les trois personnes de la sainte Trinité ; et par un *Gloria Patri*, pour renvoyer à Dieu toute la gloire des grandeurs de Marie et des honneurs que nous lui rendons.

D. Comment termine-t-on le chapelet ?

R. On termine le chapelet par le *Sub tuum*, ou par toute autre prière à sa dévotion, pour demander à participer à tous les fruits qui y sont attachés.

D. Quels sont les principaux fruits du chapelet ?

R. Les principaux fruits du chapelet sont la connaissance et l'amour des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge, que l'on médite en le récitant (1).

(1) On doit exiger, autant que possible, que les enfants sachent dire le chapelet avant de faire leur première communion. C'est pour cela qu'on

CHAPITRE IV.

Du rosaire et de l'Angelus.

D. Qu'est-ce que le *rosaire* ?

R. Le *rosaire* est le chapelet de quinze dizaines, ou le chapelet répété trois fois. Il fut révélé à saint Dominique, pour la conversion des pécheurs et des hérétiques, pour lesquels il ne faut pas manquer de prier chaque fois que l'on récite cette excellente prière.

D. Qu'est-ce que l'*Angelus* ?

R. L'*Angelus* est une prière que l'Église nous a appris à réciter le matin, à midi et le soir, au son de la cloche, pour nous rappeler qu'un Dieu s'est fait homme pour nous et que Marie a mérité d'être sa mère.

D. De quels sentiments doit-on être pénétré en récitant l'*Angelus* ?

R. En disant l'*Angelus*, on doit être pénétré de dévotion pour l'ange qui annonce le grand mystère de l'Incarnation ; de vénération pour Marie, qui devient Mère de Dieu ; de reconnaissance et d'amour pour Notre-Seigneur, qui se fait homme pour nous sauver.

à un devoir mettre ici un article particulier sur la manière de le dire. Mais, comme c'est une chose qui s'apprend bien mieux par la pratique que par l'étude, le catéchiste ne se bornera pas à leur faire rendre compte de cet article et à leur en donner une explication ; il leur fera réciter le chapelet, jusqu'à ce qu'ils soient capables de le dire comme il faut, au moins en français.

CINQUIÈME PARTIE.

DES EXERCICES DE LA VIE CHRÉTIENNE.

§ 1

D. Que doit faire un chrétien tous les jours de sa vie ?

R. Pour vivre saintement, un chrétien doit tous les jours de sa vie :

1^o En s'éveillant le matin, faire le signe de la croix, et dire : *Mon Dieu, je vous donne mon cœur ;*

2^o Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin ;

3^o Entendre la messe, s'il le peut commodément ;

4^o Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle ;

5^o Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin de dire le *benedicite* et les *grâces* ;

6^o Assister les pauvres, selon son moyen ;

7^o Faire l'examen de conscience et la prière du soir, quand l'heure en est venue, et en famille autant qu'il se peut.

D. Comment doit-il sanctifier ses actions ?

R. Il doit sanctifier ses actions en les offrant à Dieu.

D. Comment doit-il souffrir les peines et les contrariétés de la vie ?

R. Il doit souffrir les peines et les contrariétés de la vie avec patience, en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ.

D. Comment doit-il se comporter dans les tentations ?

R. Dans les tentations, il doit se recommander à Dieu et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal.

(1) On pourra réserver ces deux derniers chapitres, qu'il est important d'expliquer aux enfants, pour en faire le sujet des instructions qu'on leur donnera dans les trois jours de retraite qu'on leur fera faire avant leur première communion, ou aux catéchismes des dimanches suivants.

D. S'il croit être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'il croit être tombé dans le péché mortel, il doit s'en humilier sur-le-champ, en demander pardon à Dieu par un acte de contrition parfaite et se confesser aussitôt que possible.

D. Que doit-on observer par rapport aux divertissements ?

R. Par rapport aux divertissements, on doit observer de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient nécessaires ou innocents.

§ 2

D. Que doit faire un chrétien, les fêtes et dimanches ?

R. Les fêtes et dimanches, un chrétien doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des voyages pour affaires temporelles ; assister à la messe de sa paroisse, aux vêpres et aux instructions qui se font dans ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?

R. Il est à propos de se confesser tous les mois et de communier, selon l'avis de son confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Il est bon de faire une revue plus particulière de sa conscience, tous les ans, pour se préparer à la communion pascale.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. Dans la maladie, il faut avoir beaucoup de résignation à la volonté de Dieu, et, si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis dangereusement malade ?

R. Celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis dangereusement malade, doit l'engager à mettre ordre à ses affaires, à se procurer l'assistance du prêtre et à recevoir les derniers sacrements.

FETES

DANS LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC

Fêtes d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.

La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.

L'Épiphanie de N.-S., 6 janvier.

L'Annonciation de la Vierge, 25 mars (1).

L'Ascension de N.-S.

La fête du St-Sacrement, ou Fête-Dieu.

La fête des apôtres St Pierre et St Paul, 29 juin.

La Toussaint, 1er novembre.

L'immaculée Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.

Noël, ou la Nativité de N.-S., 25 décembre.

Solennités remises au dimanche.

La Purification de la Ste Vierge.

La fête de St Joseph.

La fête de St Jean-Baptiste.

L'Assomption de la Ste Vierge.

La Nativité de la Ste Vierge.

La fête de St Michel.

La fête du patron ou titulaire des églises paroissiales.

Fêtes attachées au dimanche.

Le deuxième dimanche après l'Épiphanie. — Le saint Nom de Jésus.

Le deuxième dimanche après Pâques. — La sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph.

Le troisième dimanche après Pâques. — Le Patronage de St Joseph.

Le premier dimanche de juillet. — Le Précieux Sang de N.-S. J.-C.

Le deuxième dimanche dans le mois de juillet. — La dédicace de la cathédrale et des autres églises du diocèse.

Le dimanche après l'octave de l'Assomption. — Le Cœur très pur de Marie.

(1) Quand la fête de l'Annonciation est transférée, elle cesse d'être d'obligation.

- Le dimanche dans l'octave de la Nativité de la Ste Vierge.
 — Le saint Nom de Marie.
 Le troisième dimanche de septembre. — Les Sept Douleurs de la Ste Vierge.
 Le premier dimanche d'octobre. — Le saint Rosaire.
 Le deuxième dimanche d'octobre. — La Maternité de la Ste Vierge.
 Le troisième dimanche d'octobre. — La Pureté de la Ste Vierge.
 Le quatrième dimanche d'octobre. — Le Patronage de la Ste Vierge.

Jeûnes d'obligation. (1)

- 1° Les Quatre-Temps, ou
 Les premiers mercredis, vendredis et samedis
 après le 1^{er} dimanche du Carême,
 après la fête de la Pentecôte,
 après le 14 septembre,
 après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche
 de l'Avent.
- 2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.
- 3° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
- 4° Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres St Pierre et St Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours maigres ou d'abstinence. (2)

- 1° Tous les Quatre-Temps de l'année.
 - 2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.
 - 3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne. (Voir 4° ci-dessus.)
 - 4° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
 - 5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême.
 - 6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine sainte.
 - 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
- N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas

(1) Tels qu'ils doivent être observés d'après l'indult accordé en 1844 par N. S. Père le Pape Grégoire XVI.

(2) D'après l'indult cité plus haut.

en gras, et il n'est pas permis de faire usage de poisson avec la viande.

L'Avent.

Le premier dimanche de l'Avent est toujours le dimanche le plus proche de la fête de St André, soit avant, soit après; savoir: entre le vingt-septième jour de novembre et le troisième jour de décembre exclusivement.

Temps où la célébration des mariages n'est pas permise.

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement; et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

ABRÉGÉ

DU

PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC

POUR LES PETITS ENFANTS. (1)

PREMIÈRE LEÇON.

- D. Qui vous a créé et mis au monde ?
R. C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.
D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde ?
R. Dieu m'a créé et mis au monde pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, et pour acquérir, par ce moyen, la vie éternelle.
D. Que faut-il faire pour servir Dieu comme il veut être servi et pour acquérir la vie éternelle ?
R. Pour servir Dieu comme il veut être servi et pour acquérir la vie éternelle, il faut être chrétien, c'est-à-dire de la religion chrétienne et catholique.
D. Par qui la religion chrétienne nous a-t-elle été donnée ?
R. La religion chrétienne nous a été donnée par Jésus-Christ.

DEUXIÈME LEÇON.

- D. Êtes-vous chrétien ?
R. Oui, je suis chrétien par la grâce de Dieu.
D. Qu'est-ce qui vous a fait chrétien ?
R. C'est le baptême qui m'a fait chrétien.
D. Quelle est la marque du chrétien ?
R. La marque du chrétien, c'est le signe de la croix.

(1) C'est un devoir des pères et des mères d'instruire leurs enfants des principales vérités de la religion, dès qu'ils sont capables d'apprendre. Pour cela ils pourront se servir de cet Abrégé. On pourra aussi s'en contenter, même pour la première communion, avec les personnes dépourvues de mémoire.

D. Faites sur vous le signe de la croix.

R. † Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

TROISIÈME LEÇON.

D. Quelles sont les principales vérités de notre religion ?

R. Les principales vérités de notre religion sont le mystère de la sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation, et le mystère de la Rédemption.

D. Qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité ?

R. Le mystère de la sainte Trinité, c'est un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. Le mystère de l'Incarnation, c'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?

R. Le mystère de la Rédemption, c'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Où sont contenus les principaux mystères de notre religion ?

R. Les principaux mystères de notre religion sont contenus dans le *Credo* ou symbole des apôtres.

D. Récitez le symbole des apôtres.

EN FRANÇAIS :

EN LATIN :

R. Je crois en Dieu, etc., p. 4. | *Credo in Deum, etc., p. 4.*

QUATRIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.

D. N'y a-t-il qu'un Dieu ?

R. Oui, il n'y a qu'un seul Dieu, et il ne peut y en avoir plusieurs.

D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui, Dieu a toujours été, et il sera toujours ; il est éternel.

D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout ; il remplit le ciel et la terre, il est immense.

D. Dieu voit-il tout et connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu voit tout et connaît tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

CINQUIÈME LEÇON.

- D. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?
 R. Il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.
 D. Le Père est-il Dieu ?
 R. Oui, le Père est Dieu.
 D. Le Fils est-il Dieu ?
 R. Oui, le Fils est Dieu comme le Père.
 D. Le Saint-Esprit est-il Dieu ?
 R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils.
 D. Il y a donc trois Dieux ?
 R. Non, il n'y a pas trois Dieux ; les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu.
 D. Comment cela ?
 R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.
 D. Laquelle des trois personnes divines s'est faite homme pour nous ?
 R. C'est le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est fait homme pour nous.
 D. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?
 R. Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Jésus-Christ Notre-Seigneur.

SIXIÈME LEÇON.

- D. Qu'est-ce que Jésus-Christ ?
 R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme pour nous.
 D. Que veut dire *se faire homme* ?
 R. *Se faire homme*, c'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.
 D. Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?
 R. Oui, Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble ; il est Dieu consubstantiel à son Père, et homme en tout semblable à nous, excepté par le péché.
 D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?
 R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter.
 D. De quoi nous a-t-il rachetés ?
 R. Jésus-Christ nous a rachetés de la damnation éternelle, à laquelle nous étions tous engagés par la désobéissance d'Adam, notre premier père.
 D. Que serions-nous devenus sans Jésus-Christ ?

- R. Sans Jésus-Christ, nous aurions tous été damnés.
 D. Quel jour Jésus-Christ est-il venu au monde ?
 R. Le jour de Noël.
 D. Combien de temps Jésus-Christ est-il resté visible sur la terre ?
 R. Jésus-Christ est resté visible sur la terre environ trente-trois ans.

SEPTIÈME LEÇON.

- D. Qu'a fait Jésus-Christ pendant qu'il était sur la terre ?
 R. Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la terre, a fait trois choses : 1° il a enseigné aux hommes à vivre saintement ; 2° il leur en a donné l'exemple ; 3° il leur en a mérité la grâce par ses souffrances et par sa mort.
 D. Comment Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il mort ?
 R. Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort sur une croix.
 D. Pourquoi Jésus-Christ est-il mort ?
 R. Jésus-Christ est mort pour l'amour de nous, afin de nous racheter.
 D. Quel jour Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il mort ?
 R. Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort le vendredi saint.
 D. Où descendit l'âme de Jésus-Christ après sa mort ?
 R. Après la mort de Jésus-Christ, son âme descendit dans les limbes.
 D. Et son corps, où fut-il mis ?
 R. Son corps fut mis dans un tombeau.
 D. Qu'arriva-t-il le troisième jour après la mort de Jésus-Christ ?
 R. Le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.
 D. Quel jour Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il ressuscité ?
 R. Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité le jour de Pâques.

HUITIÈME LEÇON.

- D. Quel jour Jésus-Christ est-il monté au ciel ?
 R. Jésus-Christ est monté au ciel le jour de l'Ascension, quarante jours après sa résurrection.
 D. Où est maintenant Jésus-Christ ?
 R. En tant que Dieu, Jésus-Christ est partout ; en tant qu'homme, il est au ciel et au saint Sacrement.
 D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?

R. Jésus-Christ dans le ciel, comme homme, adore Dieu son Père et intercède pour nous ; et, comme Dieu, il nous envoie de là son Saint-Esprit et ses grâces.

D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité.

D. Quel jour Jésus-Christ a-t-il envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise ?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième jour après son ascension, que Jésus-Christ a envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise.

NEUVIÈME LEÇON.

D. Jésus-Christ reviendra-t-il visiblement sur la terre ?

R. Oui, Jésus-Christ reviendra visiblement sur la terre, à la fin du monde, pour juger tous les hommes dans le jugement général.

D. Est-ce que Dieu attend la fin du monde pour nous juger ?

R. Non, Dieu n'attend pas la fin du monde pour nous juger ; il juge chacun de nous auparavant, dans le jugement particulier.

D. Quand se fera le jugement particulier ?

R. Le jugement particulier se fera à la mort de chacun de nous.

D. Que deviendra notre corps après notre mort ?

R. Notre corps, après notre mort, retournera en terre.

D. Et notre âme, où ira-t-elle ?

R. Notre âme paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée.

D. Sur quoi sera-t-elle jugée ?

R. Elle sera jugée sur le bien et le mal qu'elle aura fait.

D. Que deviendra notre âme après le jugement particulier ?

R. Après le jugement particulier, notre âme ira en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elle aura mérité.

DIXIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le paradis ?

R. Le paradis est un lieu de délices où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qu'est-ce que l'enfer ?

R. L'enfer est un lieu de tourments où les méchants seront éternellement punis avec les démons.

D. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. Le purgatoire est un lieu de peines où les justes achèvent d'expiar leurs péchés avant d'entrer en paradis.

D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?

R. Ceux qui vont en paradis, ce sont les justes qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

D. Quels sont les méchants qui vont en enfer ?

R. Les méchants qui vont en enfer sont ceux qui meurent en péché mortel.

D. Les morts ressusciteront-ils un jour ?

R. Oui, tous les morts ressusciteront, à la fin du monde, pour comparaitre au jugement général.

D. Qu'est-ce que la vie éternelle, que vous énoncez dans le dernier article du symbole ?

R. La vie éternelle est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Cette vie sera infiniment heureuse en paradis, et infiniment malheureuse en enfer.

ONZIEME LEÇON.

D. Qu'entendez-vous par la communion des saints ?

R. Par la communion des saints, j'entends la société qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise catholique.

D. En quoi consiste cette société ?

R. Cette société consiste en ce que tous les biens de l'Eglise sont communs à tous les fidèles.

D. Sommes-nous en société avec les saints qui sont dans le ciel ?

R. Oui, nous sommes en société avec les saints qui sont dans le ciel ; car nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et ils nous secourent par leur intercession.

D. Sommes-nous aussi en société avec les âmes qui sont en purgatoire ?

R. Oui, nous sommes aussi en société avec les âmes qui sont en purgatoire : nous offrons à Dieu, pour leur délivrance, nos prières, nos bonnes œuvres et le saint sacrifice de la messe.

DOUZIEME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'Eglise ?

R. L'Eglise est la société des fidèles unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, et par la soumission à un même chef visible, qui est le pape.

D. Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a établi l'Eglise, et qui en est le chef invisible et suprême.

D. Si c'est Jésus-Christ qui est le chef suprême de l'Eglise, c'est donc lui aussi qui la gouverne ?

R. Oui, c'est Jésus-Christ qui, comme chef suprême, anime et gouverne l'Eglise.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Eglise ?

R. Il la gouverne par les pasteurs qu'il a établis.

D. Quels sont ces pasteurs que Jésus-Christ a établis pour gouverner son Eglise ?

R. Ces pasteurs sont le pape et les évêques.

D. Qu'est-ce que le pape ?

R. Le pape est le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef de tous les évêques, et par là le chef visible de toute l'Eglise, et le centre de l'unité catholique.

D. N'y a-t-il donc qu'une Eglise ?

R. Oui, il n'y a qu'une Eglise, et il ne peut y en avoir plusieurs, parce que Jésus-Christ n'en a établi qu'une.

D. Quelle est l'Eglise que Jésus-Christ a établie ?

R. C'est l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

D. Peut-on être sauvé hors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ?

R. Non, hors de l'Eglise il n'y a point de salut.

TREIZIÈME LEÇON.

D. Qu'entendez-vous par *la rémission des péchés* ?

R. Par *la rémission des péchés*, j'entends que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés.

D. Qu'est-ce que le péché ?

R. Le péché est une désobéissance à Dieu.

D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?

R. Il y a deux sortes de péchés : le péché originel et le péché actuel.

D. Qu'est-ce que le péché originel ?

R. Le péché originel est celui que nous apportons en venant au monde.

D. D'où nous vient le péché originel ?

R. Le péché originel nous vient d'Adam, notre premier père.

D. Qu'est-ce que le péché actuel ?

R. Le péché actuel est une désobéissance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.

D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entre eux ?

R. Non, tous les péchés actuels ne sont pas égaux entre eux ; il y en a qui sont mortels et d'autres qui ne sont que véniels.

D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Il ne faut qu'un seul péché mortel pour mériter l'enfer.

D. L'Église peut-elle remettre toutes sortes de péchés ?

R. Oui, l'Église peut remettre toutes sortes de péchés, quelque énormes qu'ils soient.

D. Par quel moyen l'Église remet-elle les péchés ?

R. C'est par le moyen des sacrements que l'Église remet les péchés.

QUATORZIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. Un sacrement est un signe sensible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Comment est-ce que les sacrements nous sanctifient ?

R. Les sacrements nous sanctifient en nous donnant la grâce qui purifie nos âmes et nous rend saints.

D. Combien y a-t-il de sacrements ?

R. Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Quels sont les sacrements institués spécialement pour effacer les péchés ?

R. Les sacrements institués spécialement pour effacer les péchés sont le Baptême et la Pénitence : c'est pour cela qu'on les appelle *sacrements des morts*.

D. Il faut donc être en état de grâce pour recevoir les cinq autres sacrements ?

R. Oui, il faut être en état de grâce pour recevoir les cinq autres sacrements, qui sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage : et c'est pourquoi on les nomme *sacrements des vivants*.

D. Se rendrait-on coupable de quelque faute si on recevait quelqu'un de ces sacrements, par exemple, la Confirmation, ou l'Eucharistie, ou le Mariage, en état de péché mortel ?

R. Si on recevait quelqu'un de ces sacrements en état de péché mortel, on se rendrait coupable d'un grand péché qu'on appelle *sacrilege*.

QUINZIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le *Baptême* ?

R. Le *Baptême* est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens et enfants de Dieu et de l'Église.

D. Le *Baptême* est-il bien nécessaire au salut ?

R. Oui, le *Baptême* est absolument nécessaire au salut.

D. Qu'est-ce que la *Confirmation* ?

R. La *Confirmation* est un sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la *Confirmation* ?

R. Le Saint-Esprit nous est donné dans la *Confirmation* pour nous rendre parfaits chrétiens.

SEIZIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'*Eucharistie* ?

R. L'*Eucharistie* est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

D. Où se fait le sacrement de l'*Eucharistie* ?

R. Le sacrement de l'*Eucharistie* se fait à la sainte messe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la consécration, que le prêtre prononce.

D. Quelle est la vertu des paroles de la consécration ?

R. Par les paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps et le vin au vrai sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que la messe ?

R. La messe est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ faite à Dieu par le prêtre.

D. Dans quels sentiments faut-il assister à la sainte messe ?

R. Il faut assister à la sainte messe avec les plus profonds sentiments de respect et de dévotion.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que communier ?

R. Communier, c'est recevoir le sacrement de l'*Eucharistie*.

D. Qu'est-ce que l'on reçoit dans le sacrement de l'*Eucharistie* ?

R. Dans le sacrement de l'*Eucharistie*, on reçoit Notre-

Seigneur Jésus-Christ, qui est le pain descendu du ciel pour être la nourriture et la vie de nos âmes.

D. Quel est le moyen de faire de bonnes communions ?

R. Le moyen de faire de bonnes communions, c'est de s'y préparer avec soin.

D. Quelle est la première et la principale préparation à la sainte communion ?

R. La première et la principale préparation à la sainte communion, c'est d'être en état de grâce.

D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. Être en état de grâce, c'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

D. Est-ce un grand crime que de communier en état de péché mortel ?

R. Oui, c'est un grand crime que de communier en état de péché mortel ; c'est profaner le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est commettre un horrible sacrilège, comme Judas.

D. Quelles sont les autres dispositions de l'âme pour bien communier ?

R. Les autres dispositions de l'âme pour bien communier sont : un grand désir de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la dévotion, à laquelle il faut s'exciter en produisant des actes convenables.

D. Quelles sont les dispositions du corps pour bien communier ?

R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, c'est d'être à jeun, c'est-à-dire n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit (excepté pour la communion en viatique) ; la seconde, c'est d'être proprement et modestement vêtu.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer prochainement à la sainte communion ?

R. Les principaux actes par lesquels on doit se préparer prochainement à la sainte communion, sont des actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.

Tous ces actes sont compris dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois. (Voyez cette prière dans le *Petit Catechisme*, page 43.)

D. Quand est-ce qu'il faut faire cette prière ?

R. C'est principalement lorsque le moment de communier

approche qu'il faut faire cette prière, plus de cœur que de bouche.

D. Que faut-il faire après avoir communiqué ?

R. Après avoir communiqué, il faut employer les premiers moments, qui sont infiniment précieux, à faire l'action de grâces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de grâces ?

R. On doit employer à l'action de grâces au moins un quart d'heure.

D. À quoi faut-il s'occuper principalement pendant le temps de l'action de grâces ?

R. Pendant le temps de l'action de grâces, il faut s'occuper principalement à remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de s'être donné à nous, et à nous offrir à lui sans réserve, et pour cela faire, de cœur plus que de bouche, des actes d'adoration, d'amour, de remerciement, d'offrande et de demande.

Ceux qui ne savent pas lire peuvent employer le temps de l'action de grâces à répéter, posément et avec dévotion, la prière suivante, qui renferme tous ces actes. (Voyez cette prière dans le *Petit Catéchisme*, page 44.)

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que le sacrement de *Pénitence* ?

R. Le sacrement de *Pénitence* est un sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de *Pénitence* ?

R. Pour se bien préparer à recevoir le sacrement de *Pénitence*, il faut faire quatre choses :

- 1° Examiner sa conscience ;
- 2° S'exciter à la contrition ;
- 3° Former la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain ;
- 4° Déclarer tous ses péchés à un prêtre approuvé.

D. Qu'est-ce qu'examiner sa conscience ?

R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement dans sa mémoire tous les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au prêtre.

Pour demander à Dieu ses lumières et ses grâces, avant de commencer son examen de conscience, pour se confesser on peut faire la prière suivante. (Voyez cette prière dans le *Petit Catéchisme*, page 47.)

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Il faut finir son examen de conscience par un acte de contrition, afin de s'exciter au regret de ses péchés avant de les confesser,

VINGTIÈME LEÇON.

D. Ne suffit-il pas de déclarer ses péchés à un prêtre pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non, il ne suffit pas de déclarer ses péchés à un prêtre pour qu'ils soient pardonnés ; il faut de plus nécessairement en avoir la contrition.

D. Qu'est-ce que la *contrition* ?

R. La *contrition* est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. La contrition est-elle bien nécessaire pour faire une bonne confession ?

R. Oui, la contrition est absolument nécessaire pour faire une bonne confession.

D. Qu'est-ce donc qu'une confession faite sans contrition ?

R. Une confession faite sans contrition est une confession nulle et souvent sacrilège.

D. Que faut-il faire pour avoir une bonne contrition ?

R. Pour avoir une bonne contrition, il faut : 1° la demander à Dieu avec ferveur ; 2° s'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Pour avoir une bonne contrition, est-ce assez de regretter ses péchés ?

R. Non, pour avoir une bonne contrition, ce n'est pas assez de regretter ses péchés ; il faut de plus avoir le ferme propos, c'est-à-dire une résolution sincère et forte de ne plus offenser Dieu.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu doit-elle être prise seulement pour un temps limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non, la résolution de ne plus offenser Dieu ne doit pas être prise seulement pour un temps limité, mais pour toujours.

D. Dans quel temps faut-il s'exciter à la contrition pour se disposer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Il faut s'exciter à la contrition après son examen, en attendant le moment de se confesser ; mais c'est surtout pendant que le prêtre donne l'absolution qu'il faut s'y exciter avec le plus de ferveur et en faire un acte de tout son cœur.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la confession ?

R. La confession est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un prêtre pour en recevoir le pardon ou l'absolution.

D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Oui, les prêtres ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Peuvent-ils pardonner tous les péchés, même les plus énormes ?

R. Oui, ils peuvent pardonner tous les péchés, même les plus énormes, pourvu qu'on s'en confesse avec une sincère contrition.

D. De qui les prêtres ont-ils reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés ?

R. C'est de Jésus-Christ lui-même que les prêtres ont reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Est-il nécessaire de déclarer tous ses péchés à confesse ?

R. Oui, il est absolument nécessaire de déclarer à confesse tous les péchés mortels dont on se reconnaît coupable, après un sérieux examen ; sans cela, point de pardon.

D. Celui qui cache volontairement un péché mortel à confesse, fait-il un grand mal ?

R. Oui, celui qui cache volontairement un péché mortel à confesse, profane le sacrement de Pénitence et commet un grand sacrilège.

D. A quoi serait obligé celui qui aurait fait une telle confession ?

R. Celui qui aurait fait une telle confession serait obligé à la recommencer tout entière et à s'accuser en particulier du sacrilège qu'il aurait commis en cachant ce péché.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

D. Quand est-ce que l'on reçoit le sacrement de Pénitence ?

R. On reçoit le sacrement de Pénitence quand le prêtre donne l'absolution.

D. Qu'est-ce que l'absolution ?

R. L'absolution est le pardon des péchés, accordé par le prêtre au nom de Jésus-Christ.

D. Ce pardon des péchés que le prêtre accorde dans le sacrement de Pénitence, est-il toujours ratifié dans le ciel ?

R. Oui, ce pardon des péchés, que le prêtre accorde dans le sacrement de Pénitence, est toujours ratifié dans le ciel, pourvu que la personne qui s'en confesse soit véritablement pénitente.

D. Les prêtres donnent-ils l'absolution toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, les prêtres ne donnent pas l'absolution toutes les fois que l'on va à confesse ; ils jugent quelquefois à propos de la différer, pour s'assurer des dispositions des pénitents et leur donner le temps de s'y mieux préparer.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

D. Quand le moment de se confesser est arrivé, que faut-il faire ?

R. Quand le moment de se confesser est arrivé, il faut se mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne pas le regarder en face, faire sur soi le signe de la croix et dire :

EN FRANÇAIS :

Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.
Je confesse à Dieu, etc., page 5, jusqu'à par ma faute.

EN LATIN :

Benedic mihi, pater, quia peccavi.
Confiteor Deo, etc., p. 5, jusqu'à mea culpa.

D. Que fait-on ensuite ?

R. Ensuite on dit : 1° combien il y a de temps qu'on a été à confesse ; 2° si on a reçu l'absolution la dernière fois ; 3° si on a accompli la pénitence imposée ; puis on commence sa confession, en disant à chaque péché : *Mon père, je m'accuse de...*

D. Quand on a fini d'accuser ses péchés, que faut-il faire ?

R. Quand on a fini d'accuser ses péchés, il faut dire : " Je m'accuse de plus de bien d'autres péchés que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie ; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution." Puis tout de suite, on achève le *Confiteor*, en disant :

EN FRANÇAIS :

Par ma faute, etc.

EN LATIN :

Mea culpa, etc.

D. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire pendant qu'il la donne ?

R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, il faut, pendant qu'il la donne, s'exciter de nouveau à la contrition et en faire un acte de tout son cœur.

D. Quelle prière faut-il dire pour remercier Dieu après avoir reçu l'absolution ?

R. Pour remercier Dieu après avoir reçu l'absolution, ceux qui ne savent pas lire peuvent dire la prière suivante. (Voyez cette prière dans le *Petit Catéchisme*, page 55.)

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que la *satisfaction* ?

R. La *satisfaction* est une réparation que l'on doit à Dieu et au prochain pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Oui, cette réparation est si nécessaire que, sans elle, ou au moins sans le désir ou la volonté de satisfaire, il ne peut y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon des péchés.

D. Par quelles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu pour ses péchés ?

R. On satisfait à Dieu pour ses péchés : 1° par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et qu'on les supporte avec patience, en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 2° par la pratique des œuvres satisfactives, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière ; 3° et principalement, par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose ; 4° en gagnant les indulgences.

D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?

R. Oui, on est obligé, sous peine de péché, d'accomplir la pénitence que le confesseur impose.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. On satisfait au prochain en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain ou réparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il ne faut jamais différer de se réconcilier avec son prochain et de réparer le tort qu'on lui a fait ; que si on ne peut le faire avant d'aller à confesse, on doit se hâter d'accomplir ce devoir aussitôt après sa confession.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'*Extrême-Onction* ?

R. L'*Extrême-Onction* est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. Quand faut-il recevoir l'*Extrême-Onction* ?

R. Il faut recevoir l'Extrême-Onction dès qu'on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

D. Qu'est-ce que l'Ordre ?

R. L'Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir spirituel de faire les fonctions sacrées et la grâce pour les faire dignement.

D. Qu'est-ce que le Mariage ?

R. Le Mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. En quelles dispositions faut-il être pour recevoir dignement le sacrement de Mariage ?

R. Pour recevoir dignement le sacrement de Mariage, il faut être en état de grâce et dans la ferme résolution de servir Dieu fidèlement dans l'état du mariage.

VINGT-SIXIEME LEÇON.

D. Que faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Pour aller en paradis, il faut garder les commandements de Dieu et de l'Eglise.

D. Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?

R. Il y a dix commandements de Dieu.

D. Récitez-les.

R. *Un seul Dieu tu adoreras, etc.*, ci-dessus, page 7.

D. Quel est l'abrégé des dix commandements de Dieu ?

R. L'abrégé des dix commandements de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : Aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

D. Qui est notre prochain ?

R. Tous les hommes, même nos ennemis, sont notre prochain.

D. Est-ce donc que nous sommes obligés d'aimer nos ennemis ?

R. Oui, nous sommes obligés d'aimer nos ennemis pour l'amour de Dieu, de pardonner et de faire du bien à ceux qui nous font du mal ; c'est la loi de l'Evangile.

D. A quoi nous oblige l'amour ou la charité que nous devons avoir pour le prochain ?

R. La charité que nous devons avoir pour le prochain nous oblige à faire toujours aux autres ce que nous voudrions raisonnablement qu'on nous fit à nous-mêmes, et à ne jamais leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*

R. Par ce commandement, il nous est ordonné : 1° de croire en Dieu ; 2° d'espérer en lui ; 3° de l'aimer de tout notre cœur ; 4° de n'adorer que lui seul.

D. Quelles sont les vertus prescrites par ce grand commandement ?

R. Les vertus prescrites par ce grand commandement sont : la foi, l'espérance et la charité.

D. Faites des actes de foi, d'espérance et de charité.

R. Acte de foi :— *Mon Dieu, je crois, etc., page 6.*

Acte d'espérance :— *Mon Dieu, appuyé, etc., page 6.*

Acte de charité :— *Mon Dieu, qui êtes, etc., page 6.*

D. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non, il n'est point permis d'adorer autre chose que Dieu ; à Dieu seul appartient l'hommage souverain de nos esprits et de nos cœurs.

D. Faites un acte d'adoration.

R. Acte d'adoration :— *Mon Dieu, je vous adore, etc., p. 6.*

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

D. Que défend le second commandement : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Ce commandement défend toute profanation du saint nom de Dieu, les serments indiscrets, injustes ou faux, les blasphèmes, les jurements et les imprécations.

D. A quoi nous oblige le troisième commandement de Dieu : *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement ?*

R. Ce commandement nous oblige à sanctifier le dimanche par un saint repos.

D. En quoi consiste ce saint repos ?

R. Ce saint repos consiste à s'abstenir de toute œuvre servile, et à vaquer aux œuvres de piété.

D. Que nous ordonne le quatrième commandement : *Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement ?*

R. Ce commandement nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et nos mères.

D. Que défend le cinquième commandement : *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Ce commandement défend de tuer, de battre, de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

D. Que défend le sixième commandement : *Impudique point ne seras, de corps ni de consentement ?*

R. Ce commandement défend toutes les actions contraires à la pureté et à la modestie.

D. Qu'est-il défendu par le septième commandement : *Bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment ?*

R. Par ce commandement, il est défendu de prendre ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. Que défend le huitième commandement : *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement ?*

R. Ce commandement défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérairement, de le décrier, soit par médisance, soit par calomnie.

D. Que défend le neuvième commandement : *L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement ?*

R. Ce commandement défend de consentir aux pensées impures et aux désirs déshonnêtes de la chair.

D. Que nous est-il défendu par le dixième commandement : *Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement ?*

R. Par ce commandement, Dieu nous défend de désirer d'avoir le bien du prochain par des voies injustes.

TRENTIÈME LEÇON.

D. Tous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les commandements de l'Eglise ?

R. Oui, tous les chrétiens sont étroitement obligés d'observer les commandements de l'Eglise.

D. Pourquoi sommes-nous si étroitement obligés d'obéir à l'Eglise ?

R. Nous sommes étroitement obligés d'obéir à l'Eglise, parce que c'est Jésus-Christ lui-même qui nous le commande.

D. Combien y a-t-il de commandements de l'Eglise ?

R. Il y a sept commandements principaux de l'Eglise.

D. Récitez-les.

R. *Les fêtes tu sanctifieras, etc., page 8.*

D. A quoi nous obligent ces commandements de l'Eglise ?

R. Ces commandements de l'Eglise nous obligent :

1° A sanctifier les fêtes d'obligation de la même manière que les dimanches :

- 2° A assister à la messe, les dimanches et fêtes d'obligation ;
- 3° A aller à confesse au moins une fois tous les ans ;
- 4° A communier au moins une fois tous les ans, à Pâques ;
- 5° A jeûner les Quatre-Temps, la veille de certaines fêtes, tous les mercredis et vendredis de l'Avent et tout le Carême, excepté les dimanches ;
- 6° A faire maigre tous les vendredis, et même les samedis où l'on observe le jeûne ;
- 7° A payer la dîme et les autres droits de l'Eglise.

D. Les commandements de l'Eglise obligent-ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, les commandements de l'Eglise obligent sous peine de péché mortel, et c'est ce qui doit faire trembler un grand nombre de chrétiens qui les observent mal.

TRENTE ET UNIÈME LEÇON.

D. Avons-nous besoin de quelque secours pour observer les commandements ?

R. Oui, pour observer les commandements, nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu.

D. Comment obtient-on la grâce ?

R. On obtient la grâce par la prière et par les sacrements.

D. Qu'est-ce que la prière ?

R. La prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur à Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.

D. Est-il nécessaire de prier Dieu ?

R. Oui, il est nécessaire de prier Dieu, à cause du besoin continu que nous avons de sa grâce.

D. Comment faut-il prier ?

R. Il faut prier avec respect, avec attention et dévotion, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter d'être exaucés.

D. Quelle est la plus excellente de toutes les prières ?

R. La plus excellente de toutes les prières, c'est le *Pater*, ou l'Oraison dominicale ; c'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Récitez l'Oraison dominicale.

EN FRANÇAIS :

R. Notre Père, etc., p. 3.

EN LATIN :

Pater noster, etc., p. 3.

D. A qui parlons-nous en disant *Notre Père* ?

R. C'est à Dieu que nous parlons en disant *Notre Père*.

42 ABRÉGÉ DU PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC.

D. Pourquoi l'appelons-nous notre Père?

R. Nous l'appelons notre Père, parce qu'il est le créateur de toutes choses, le père de tous les hommes, et particulièrement des bons chrétiens.

D. Combien y a-t-il de demandes dans l'Oraison dominicale?

R. Il y a sept demandes dans l'Oraison dominicale, qui renferment tout ce qu'un cœur chrétien doit désirer et demander.

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

D. Pourquoi prions-nous si souvent la sainte Vierge?

R. Nous prions souvent la sainte Vierge parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.

D. Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la sainte Vierge?

R. C'est par la Salutation angélique, appelée aussi l'*Ave Maria*, que l'Eglise invoque plus ordinairement la sainte Vierge.

D. Qu'est-ce que la Salutation angélique?

R. La Salutation angélique est une prière composée principalement des paroles de l'archange Gabriel et de sainte Elisabeth à la sainte Vierge, auxquelles est jointe une humble demande, ajoutée par l'Eglise.

D. Récitez la Salutation angélique.

EN FRANÇAIS :

R. Je vous salue, etc., p. 4.

EN LATIN :

Ave, Maria, etc., p. 4.



